



BULLETIN MUNICIPAL CHARVONNEX

AVRIL 2022



Chers charvonnoises et charvonnois

Cette nouvelle année qui a débuté sous des cieux incertains au vue de la situation sanitaire nous a privés de toutes manifestations présentes.



Souhaitons que cette dure période de contraintes, restrictions, ordres, contre-ordres que nous vivons depuis deux ans ne soit plus qu'un mauvais souvenir et que les conséquences engendrées par cette situation ne pèsent pas trop sur notre quotidien et sur l'avenir de notre société.

Cette crise sanitaire a affecté durement certaines de nos familles, par ces mots je leur transmets toute notre compassion et leur souhaite courage pour l'avenir.

D'une manière générale, l'ensemble de la population souffre du manque de contact, souffre du manque de moments et de gestes de convivialité si chers à notre société française. Le plus beau souhait auquel nous pourrions aspirer en 2022 serait un retour à une vie normale.

Notre milieu associatif a beaucoup souffert du manque de rencontres et du manque de manifestations, saura-t-il relever le défi, remotiver ses troupes, c'est ce que nous souhaitons vivement. Nous serons comme à l'accoutumée aux côtés de celles et ceux qui veulent bien donner de leur temps pour que notre commune soit animée et agréable à vivre au quotidien.

Notre équipe municipale n'a pas cédé à la panique et nombreux sont les projets menés, en cours ou à venir, conformément au programme que nous vous avons soumis lors de notre élection.

De belles réalisations ont pu être menées, comme l'installation de la vidéo protection outil indispensable à la quiétude de notre village, la réhabilitation de la salle Raymond Chabard et la création d'une micro-crèche, la finalisation des trottoirs route de l'église, la finalisation des travaux de recalibrage de la route du bois des Charres et son revêtement final, l'installation de notre médecin dans des locaux provisoires, la reprise de la gestion de notre cantine scolaire, l'équipement en postes informatiques des classes de GS, la création d'un poste de coordinatrice scolaire, sans oublier les programmes de travaux générés par les compétences du grand Annecy : en eau potable, assainissement et collecte d'OM, sans oublier non plus notre interminable révision de PLU qui sera bientôt PLUIHMB ! Un beau programme qui va encore s'étoffer avec la réhabilitation et l'agrandissement du pôle de santé, la réfection des façades de la cure, un peu plus loin la réhabilitation de notre mairie, la création d'une aire de loisir et de sport.

Un programme ambitieux géré de main de maître par notre dynamique équipe municipale et largement soutenu financièrement par nos fidèles partenaires que sont la Région, le département et l'état. Le financement de ces lourds investissements ne pèse d'aucune manière sur notre endettement puisqu'aucun prêt n'a été initié depuis la construction du groupe scolaire en 2010. Au contraire le désendettement de notre commune se poursuit lentement pour s'éteindre en 2035.

La part communale de financement de ces équipements, repose sur les bénéfices générés lors d'opérations immobilières initiées par la commune comme le « Clos Romand », le lotissement de la Taillaz, le programme « l'Ermengarde »... et n'impacte en rien nos ressources de fonctionnement qui malheureusement s'amenuisent d'année en année.

De longue date, les ressources historiques des communes s'effondrent, ou disparaissent comme l'ex taxe professionnelle transférée à l'EPCI, la taxe d'habitation supprimée, les dotations de l'état divisées par trois en 10 ans ... seule persiste pour l'instant la taxe foncière, un impôt qui n'a pas été relevé depuis 2010 alors que nous avons poursuivi notre programme d'investissement d'une manière soutenue et que l'amélioration des services publics pour la population n'a cessé de s'améliorer.

Afin d'assurer la pérennité de nos services, nous avons décidé de relever le taux de cette taxe en 2022 et de l'établir à un niveau légèrement inférieur à la moyenne de la taxe appliquée sur les communes du Département. Cette augmentation est conséquente nous en avons conscience, mais elle reste bien inférieur au montant de la taxe d'habitation supprimée, un impôt juste qui s'adressait à l'ensemble des habitants, alors que la taxe foncière ne s'applique qu'aux seuls propriétaires.

S'il n'est jamais agréable d'annoncer de telles décisions, nous pouvons vous rassurer en vous disant que l'argent généré par cette augmentation sert à valoriser encore plus notre commune. Je n'aurai de cesse de redire que Charvonnex de par son cadre de vie et sa situation est une commune attractive, chaque jour nous le prouve un peu plus, alors d'une manière collective travaillons au bon et bien vivre dans notre chère et belle contrée.

D'énormes efforts ont été déployés pour atteindre ce niveau de notoriété, ne nous arrêtons pas en si bon chemin.

Que 2022 sache apaiser les rancœurs et les conflits, des plus petits aux plus grands en pensant fortement à nos amis ukrainiens, que cette année vous comble d'un bonheur tout simple, savoir apprécier et pérenniser le plaisir de vivre dans notre beau pays savoyard.

Jean-François GIMBERT

Directeur de publication : Jean-François Gimbert

Rédaction : J.F Gimbert, D. Everaere, M.O Dubois, B. Farys, M. Morand, G. Giraud, B. Fontanive, M. Fedoroff, les responsables des associations.

Conception & mise en page : Abrasax

Crédits photos : Les élus, les associations, M.Saharoff (D.L.), Emilie Murgia

Impression : Abrasax

LES AGENTS COMMUNAUX

Dans les locaux de la Mairie



● **Guitha GIRAUD**

Secrétaire générale depuis 2002
Guitha est chargée des finances, du personnel et de toute la partie réglementaire.



● **Marie BARONE**

vous accueille en mairie depuis novembre 2021 et complète l'équipe du service de la cantine sur les horaires concernés.
Marie est également en charge de toute la préparation des dossiers d'urbanisme

Au groupe scolaire



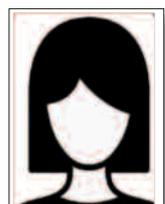
● **Emilie MURGIA**

Coordinatrice périscolaire depuis la rentrée 2021/2022 Emilie a été remplacée par Marie à l'accueil. Elle est chargée de la gestion administrative de la cantine et du bon déroulement du repas. Elle est l'interlocuteur des parents, des employées municipales et de tous les intervenants autour de la cantine.



● **Nathalie MOCELLIN**

Agent polyvalent du service périscolaire (cantine, garderie)



● **Myriam THOMINET**

ATSEM et agent du service périscolaire (cantine, garderie)



● **Marine VEYRAT-MASSON**

Fonction d'ATSEM en remplacement d'un agent actuellement en disponibilité.
Elle est également agent du service périscolaire (cantine, garderie)



● **Gwladys JEBIR**

Agent polyvalent du service périscolaire (cantine, garderie)
Elle fait fonction d'ATSEM en remplacement d'un agent actuellement en arrêt de travail



● **Estelle DITTA**

Agent en charge de la gestion et de l'animation de la bibliothèque municipale.

Sur les routes de la commune



● **Jean Michel VILLETTE**

s'occupe des interventions techniques dans les domaines de la voirie, des espaces verts et des bâtiments sur l'ensemble de la commune.



Départ de Jean- Philippe :

Jean-Philippe est un apprenti en situation de handicap qui a rejoint les services techniques de la commune en octobre 2019 dans le cadre de sa formation pour obtenir un CAP de jardinier paysagiste.

Il a énormément appris auprès de Jean-Michel qui a su lui transmettre techniques et connaissances.

Cela lui a permis d'envisager une suite pour sa carrière. Depuis le 1^{er} février 2022, il a rejoint un établissement d'accueil spécialisé avec hébergement du côté de Faverges.

La Mairie se satisfait de ce type d'actions qui permettent à des personnes en situation de handicap d'envisager un avenir professionnel.

■ Note de présentation du compte administratif 2021 et du budget primitif 2022 Séance du Conseil municipal du 28 mars 2022

1 / Introduction : généralités

Préparé par le maire et approuvé par le conseil municipal, le budget est l'acte qui prévoit et autorise les recettes et les dépenses pour une année donnée. Acte prévisionnel, il peut être modifié ou complété en cours d'exécution par l'assemblée délibérante.

Dans tous les cas, il doit être voté avant le 15 avril de l'année à laquelle il se rapporte.

- **Principe de l'annualité** : l'exercice budgétaire coïncide avec l'année civile, commence le 1er janvier et se termine le 31 décembre. Un budget est voté par an mais l'assemblée délibérante peut apporter des modifications en cours d'année en votant des décisions modificatives.

- **Principe d'universalité** : l'ensemble des recettes est destiné à financer l'ensemble des dépenses. Les dérogations à ce principe concernent par exemple les dons et legs qui ne peuvent être utilisés que dans un but déterminé. De plus, le budget doit décrire l'intégralité des produits et des charges sans compensation ou contraction entre les recettes et les dépenses.

- **Principe de l'unité** : toutes les recettes et toutes les dépenses doivent figurer sur un document unique regroupant toutes les opérations budgétaires et financières de la collectivité. Toutefois, certains services des collectivités sont gérés en budgets annexes.

- **Principe de l'équilibre** : les recettes et les dépenses doivent s'équilibrer exactement et être évaluées de façon sincère.

Le budget de la collectivité territoriale est en équilibre réel lorsque la section de fonctionnement et la section d'investissement sont respectivement votées en équilibre, les recettes et les dépenses ayant été évaluées de façon sincère, et lorsque le prélèvement sur les recettes de la section de fonctionnement au profit de la section d'investissement, ajouté aux recettes propres de cette section, à l'exclusion du produit des emprunts, et éventuellement aux dotations des comptes d'amortissements et de provisions, fournit des ressources suffisantes pour couvrir le remboursement en capital des annuités d'emprunt à échoir au cours de l'exercice.

- **Principe de l'antériorité** : le budget de l'année à venir doit être voté avant le 1er janvier. En pratique, cette date est rarement respectée, aussi le 15 avril (ou éventuellement le 30) a-t-il été fixé par le législateur comme date limite de vote du budget.

- **La séparation de l'ordonnateur et du comptable** : C'est un principe de la comptabilité publique. L'objet de cette séparation est d'assurer un contrôle de la régularité des recettes et des dépenses en divisant les tâches entre les deux acteurs : l'ordonnateur et le comptable. L'ordonnateur, c'est-à-dire le maire, dispose d'un pouvoir de décision (en matière de recettes et de dépenses) nécessaire pour permettre le fonctionnement des services publics. Le comptable (le Trésor Public) est chargé du mandatement des deniers (encaissements et décaissements) après vérification de la régularité formelle de la décision de l'ordonnateur. En résumé, l'ordonnateur est celui qui décide de la dépense, qui passe une commande et vérifie la qualité de la fourniture et de la facturation. Le comptable est celui qui manie les fonds.

- **la préparation du budget** : la préparation du budget doit conduire à évaluer de façon précise et objective les dépenses et les recettes de l'année. Il s'agit des dépenses liées à :

- la gestion des services publics (frais de fonctionnement courant...);
- l'augmentation prévisible des dépenses de personnel (recrutement, remplacement, augmentation des charges patronales et salariales);
- des charges nouvelles liées par exemple à la construction d'un nouvel équipement ou à la mise en place d'une nouvelle prestation.

En matière de recettes, le budget intègre les dotations de l'État et définit :

- le niveau de la fiscalité (augmentation ou non des taux, mise en place d'abattements...);
- le niveau des tarifs des services publics communaux;
- les produits d'exploitation (loyers...);
- le niveau de l'autofinancement;
- le niveau de l'emprunt.

D'un point de vue comptable, le budget se présente en deux parties :

- une section de fonctionnement,
- et une section d'investissement.

Chacune de ces sections doit être présentée en équilibre, les recettes égalant les dépenses.

■ La section de fonctionnement

Cette section retrace toutes les opérations de dépenses et de recettes nécessaires à la gestion courante et régulière de la commune. Celles qui reviennent chaque année sont les suivantes :

- **en dépenses** : les dépenses nécessaires au fonctionnement des services de la commune (eau, électricité, fioul, assurances, contrats

de maintenance, téléphonie, crédits scolaires (fournitures et déplacements), les manifestations (repas des Anciens, cérémonies, vœux), les charges d'entretien des bâtiments et des voiries (dégel, fauchage) ou encore le paiement des intérêts des emprunts et la masse salariale (salaires et charges patronales);

- **en recettes** : les produits locaux (redevance du domaine public, concession dans le cimetière, garderie périscolaire, loyers), les recettes fiscales provenant des impôts directs locaux (taxe d'habitation, taxes foncières) ou les dotations de l'État comme la dotation globale de fonctionnement, le fonds genevois, les droits de mutation.

L'excédent de recettes par rapport aux dépenses, dégagé par la section de fonctionnement, est utilisé en priorité au remboursement du capital emprunté par la collectivité, le surplus constituant de l'autofinancement qui permettra d'abonder le financement des investissements prévus par la collectivité.

Section de fonctionnement

Dépenses

Frais de personnel
Transferts versés
Fournitures
Services extérieurs
Administration générale
Remboursement de la dette (intérêts)
Epargne brute

Recettes

Recettes fiscales
Dotations de l'Etat
Produits de l'exploitation du domaine

■ La section d'investissement

Cette section concerne les programmes d'investissements nouveaux ou en cours. Elle retrace les dépenses et les recettes ponctuelles qui modifient de façon durable la valeur du patrimoine comme les dépenses concernant le remboursement des capitaux empruntés, les acquisitions immobilières ou les travaux nouveaux (ex. : la construction du groupe scolaire, les grands travaux de voirie des routes du Chef-lieu, de l'Eglise et des Charres).

Parmi les recettes d'investissement, on trouve généralement les recettes destinées au financement des dépenses d'investissement (ex. : subventions d'investissement versées par le Département, la Région), les dotations d'équipement versées par l'Etat, les emprunts, le produit de la vente du patrimoine, la taxe d'aménagement générée par les permis de construire), la compensation de la TVA sur les investissements de l'année N-1.

Section d'investissement

Dépenses

Remboursement de la dette (capital)
Acquisitions et travaux
Subventions versées

Recettes

Epargne brute (épargne disponible)
Subventions et dotations
Produits de cessions
Emprunts nouveaux

Compte administratif et compte de gestion

Le budget primitif et le budget supplémentaire sont des états de prévisions. Il est nécessaire ensuite de constater comment et dans quelle mesure ces prévisions ont été concrétisées. Cette constatation se fait au travers du compte administratif. En effet, le compte administratif est le relevé exhaustif des opérations financières, des recettes et des dépenses qui ont été réalisées dans un exercice comptable donné.

Comme la comptabilité communale suppose l'intervention de deux instances (le maire et le trésorier, comptable de la commune), il y a deux types de comptes : d'une part, le compte du maire (compte administratif) et, d'autre part, celui du comptable (compte de gestion). Le compte de gestion est confectionné par le comptable qui est chargé en cours d'année d'encaisser les recettes et de payer les dépenses ordonnancées par le maire.

Le compte de gestion doit parfaitement concorder avec le compte administratif. Cette concordance se vérifie notamment par comparaison du total des mandats de dépenses et du total des titres de recettes figurant respectivement dans le compte administratif et dans le compte de gestion, période complémentaire incluse.

A la même séance du conseil municipal où est examiné le compte administratif, le compte de gestion du comptable de la commune est, en principe, également soumis aux élus.

L'examen du compte administratif est le moment privilégié pour le conseil municipal d'apprécier, d'une part la qualité des budgets primitifs et supplémentaires correspondants et, d'autre part, la qualité de la gestion communale.

C'est ainsi que le compte administratif, par comparaison avec les prévisions budgétaires, mettra clairement en évidence ses qualités : dépenses bien prévues ou sous-évaluées, recettes bien estimées ou surévaluées, avec comme résultante soit un excédent, soit un déficit.

La norme comptable :

L'instruction budgétaire et comptable M14 définit un mode de présentation normalisé des documents budgétaires qui s'impose à toutes les collectivités. Le non-respect de la présentation réglementaire du budget expose la collectivité à la censure du juge administratif.

2 / Le compte administratif 2021

Pour mémoire, le budget 2021 a vu la réalisation de quelques travaux en investissement :

- Des travaux d'enfouissements de réseau électrique et télécom route de l'Eglise et route de Penchot ;
- Concernant le groupe scolaire : acquisition de matériel informatique ;
- La rénovation des fenêtres et stores de la mairie ;
- La suite de l'aménagement du cimetière autour du troisième columbarium ;
- La rénovation de la salle communale et la création de la micro-crèche ;
- Le démarrage de la maîtrise d'œuvre pour la rénovation du pôle de santé ;
- La réfection de la route des Charres ;
- L'installation de la vidéoprotection ;

La Commune n'a pas contracté de nouvel emprunt pour financer l'ensemble de ces travaux. Les derniers emprunts remontent à 2010 pour le financement du groupe scolaire. Tous les travaux réalisés depuis (notamment ceux du Chef-lieu ou ceux de la voirie) ont été autofinancés. En outre, les taux d'impositions votés par le Conseil municipal pour les trois taxes pesant sur les ménages (habitation, foncier bâti et foncier non bâti) n'ont pas augmenté depuis 2011.

3/ Le budget primitif 2022

■ En dépenses :

Le budget 2021 contient les principaux investissements suivants :

● Concernant les bâtiments et équipements :

- la rénovation du 1er étage du pôle de santé pour créer 3 locaux professionnels afin d'accueillir notamment le médecin actuellement installé dans le module de la cours de la mairie ;
- la fin de la rénovation de la salle communale (mise en accessibilité, rénovation énergétique, création d'une micro-crèche associative) ;
- groupe scolaire : renouvellement d'une partie du matériel informatique ;

● Concernant la voirie :

- des enfouissement de réseaux d'électricité et de telecom ;
- des réfections d'enrobés, le renouvellement d'une partie de la signalisation.
- La réalisation d'un tourne à gauche sur la RD 1203 pour accéder au commerce « Les Paniers d'ici » ;

● Concernant le remboursement du capital de la dette :

pas de nouveaux emprunts contactés depuis 2010 (année des emprunts pour la construction du groupe scolaire), la dette actuelle devant s'éteindre en 2035.

● Concernant le fonctionnement :

- les dépenses générales du chapitre 11 (eau, électricité, assurances, etc) représentent 30% des dépenses de fonctionnement
- les dépenses de personnel (salaires, charges, assurances) représentent 31% des dépenses de fonctionnement : 2 postes sont

Concernant le fonctionnement

- Les dépenses générales du chapitre 11 (eau, électricité, assurances, etc) représentent 34% des dépenses de fonctionnement ;
- les dépenses de personnel (salaires, charges, assurances) représentent 40% des dépenses de fonctionnement : 3 postes sont à temps complet et 7 à temps non complet soit un total de 9,60 équivalent temps complet. Il faut ajouter un CDD d'apprentissage qui a démarré en octobre 2019 (à temps complet en service technique). La situation en matière de ressources humaines a été très tendue du fait de nombreux arrêts de travail dans le service scolaire/périscolaire (dont des arrêts longue durée) : le remplacement n'est pas toujours aisé et la mairie a fait appel d'une part à de l'intérim dont le coût est deux fois plus élevé que le coût moyen d'un agent (charges comprises) et d'autre part à des prestataires (pour le ménage particulièrement du groupe scolaire) ;
- les intérêts de la dette se composent du remboursement d'une part des emprunts à long terme (5 contrats, 25 ans pour les plus longs) et d'autre part des lignes de trésorerie (3 lignes ouvertes dont 1 pour un prêt relai court terme).

à temps complet et 7 à temps non complet soit un total de 8,60 équivalent temps complet.

- les intérêts de la dette se composent du remboursement d'une part des emprunts à long terme (5 contrats, 25 ans pour les plus longs) et d'autre part des lignes de trésorerie (2 lignes ouvertes).

■ Concernant les recettes :

- des subventions d'équipement ont été accordées par le Département, la Région, l'Etat et le SYANE pour la rénovation de la salle communale en section d'investissement ;
- la taxe d'aménagement est en augmentation du fait des nombreux permis de construire délivrés ces trois dernières années ;
- la cession des terrains du programme de logements de Doucy va se réaliser cette année ;

● pour le fonctionnement :

- les impôts : les taux votés par le Conseil municipal ont été stables pendant les 10 dernières années. De nombreux investissements ont été réalisés malgré tout et en outre sans recours à de nouveaux emprunts. Le Conseil municipal a donc décidé pour cette année 2022 d'augmenter les taux de taxe sur le foncier bâti (passe de 21,38% à 26% soit une augmentation de +21,60%) et de taxe sur le foncier non bâti (passe de 51,42% à 59% soit une augmentation de +14,74%) ;
- la dotation globale de fonctionnement : malgré une stabilité annoncée par le Gouvernement, la dotation de Charvonnex ne fait que baisser : 82 906€ en 2015 ; 63 244€ en 2016 ; 49 807€ en 2017 ; 47 789€ en 2018 et 45 426€ en 2019, 42 506€ en 2020, 39 726,00€ en 2021.

4/ En conclusion

Les données chiffrées sont à retrouver dans le document de synthèse joint à la présente note : il retrace aussi bien en fonctionnement qu'en investissement les dépenses et les recettes pour 2020 (prévision et réalisation) et pour 2021 (prévision).

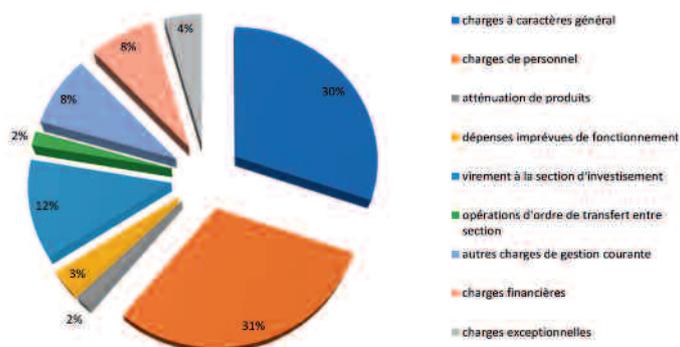
Conseil municipal du 28 mars 2022

Annexe à la note de présentation du CA 2021 et du BP 2022

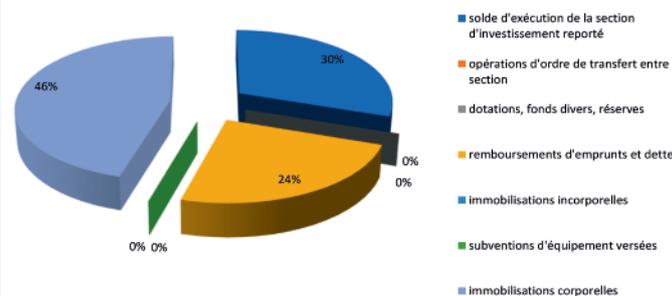
FONCTIONNEMENT											
DEPENSES					RECETTES						
	ch	CA 2020	CA 2021	BP 2022	BP 2022 en %		ch	CA 2020	CA 2021	BP 2022	BP 2022 en %
solde d'exécution de la section de fonctionnement reporté	002					excédent de fonctionnement reporté	002			53 301.86	
charges à caractères général	011	256 821.84	359 779.18	395 986.60	30%	atténuation de charges	013	49 228.71	74 360.14	26 000.00	2%
charges de personnel	012	365 030.28	421 725.24	402 090.00	31%	opérations d'ordre de transfert entre section	042			-	0%
atténuation de produits	014	21 843.00	22 125.00	22 125.00	2%	produits des services du domaine	70	28 131.20	22 254.79	88 910.57	7%
dépenses imprévues de fonctionnement	022	-	-	40 953.55	3%	impôts et taxes	73	732 041.65	737 344.82	825 434.00	63%
virement à la section d'investissement	023			156 967.26	12%	dotations et participations	74	252 287.00	259 741.92	239 664.00	18%
opérations d'ordre de transfert entre section	042	1 366 171.81	50 803.81	22 604.65	2%	autres produits de gestion courante	75	55 767.34	52 481.30	74 144.48	6%
autres charges de gestion courante	05	81 837.27	97 316.60	111 169.00	8%	produits exceptionnels	77	1 360 532.82	1 161 171.23	1 500.00	0%
charges financières	06	117 868.56	99 039.81	100 316.47	8%						
charges exceptionnelles	07	78 935.88	4 746.71	56 742.38	4%						
TOTAL		2 288 508.64	1 055 536.35	1 308 954.91		TOTAL		2 477 988.72	1 262 354.20	1 308 954.91	
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT 2021					206 817.85						

INVESTISSEMENT											
DEPENSES					RECETTES						
	ch	CA 2020	CA 2021	BP 2022	BP 2022 en %		ch	CA 2020	CA 2021	BP 2022	BP 2022 en %
solde d'exécution de la section d'investissement reporté	001	377 839.60		897 935.62	30%	solde d'exécution de la section d'investissement reporté	001		4 815.10	-	0%
opérations d'ordre de transfert entre section	040			-	0%	virement de la section de fonctionnement	021	-	-	156 967.26	5%
dotations, fonds divers, réserves	10	14 718.59	-	-	0%	opérations d'ordre de transfert entre section	040	1 366 171.81	50 803.81	22 604.65	1%
remboursements d'emprunts et dette	16	1 881 182.59	132 310.22	716 359.38	24%	dotations, fonds divers et réserves	10	731 917.24	328 288.94	473 515.99	16%
immobilisations incorporelles	20	4 795.20	-	-	0%	subventions d'investissement	13	17 000.00	318 620.90	1 042 945.34	35%
subventions d'équipement versées	204	-	46 099.08	-	0%	emprunt et dettes assimilées	16	551 602.65	754.96	-	0%
immobilisations corporelles	21	383 340.62	1 422 810.03	1 353 665.24	46%	cessions	024	-	-	1 271 927.00	43%
TOTAL		2 681 876.60	1 601 219.33	2 967 960.24		TOTAL		2 666 691.70	703 283.71	2 967 960.24	
RESULTAT D'INVESTISSEMENT 2021					897 935.62						
RESULTAT GLOBAL DE CLOTURE 2021					691 117.77						

dépenses de fonctionnement 2022



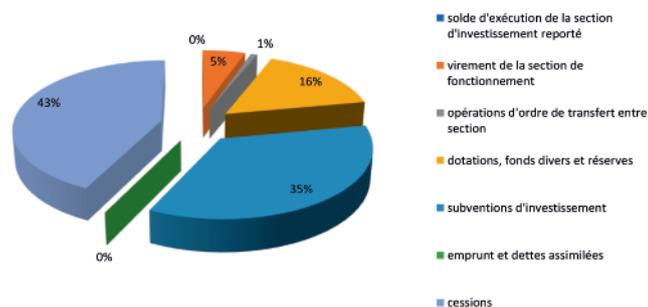
dépenses d'investissement 2022



recettes de fonctionnement 2022



recettes d'investissement 2022



COMMISSION AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE & TRANSITION ÉCOLOGIQUE

REVISION DU PLU...

Comme vous le savez, depuis le rattachement de la commune à l'agglomération du **GRAND ANNECY**, c'est donc notre agglomération qui détient la **compétence** aménagement du territoire.

À ce titre, elle est chargée d'en prévoir et d'élaborer notre Plan Local d'Urbanisme. Bien sûr, nous en sommes les premiers interlocuteurs et les études pour élaborer ce PLU ont donc repris en 2019. Nous avons tout d'abord, réalisé le diagnostic de ce plan, et depuis le mois de mai 2021, le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) a été débattu en conseil communautaire.

Nous travaillons désormais sur le règlement et sur la carte de zonage. La prochaine étape devrait nous permettre d'arrêter le projet et de rentrer dans la phase consultation du public et des personnes publiques associées pour requérir leurs avis. Cette phase devrait durer environ 6 mois.

Si ce délai est tenu, la mise en application devrait intervenir le printemps prochain.

...Et Elaboration du PLUi HMB

En parallèle à notre révision du PLU, le GRAND ANNECY se lance dans l'élaboration de son Plan Local d'urbanisme Intercommunal. Il s'agit d'un document chargé de réglementer non seulement l'urbanisme mais aussi de prendre en compte **les enjeux d'habitat (H)** – en intégrant le Programme local de l'habitat (PLH) – **les enjeux de mobilités (M)** – en intégrant le Plan de mobilités (PDM) – **et les enjeux de biodiversité, de climat et d'énergie (B)** – en déclinant notamment les dispositions du Plan climat air énergie territorial (PCAET).

LES OBJECTIFS DU PLUi - HMB

Pour celles et ceux qui n'auront pas pu assister aux différentes consultations du GRAND ANNECY, je vous retrace les 13 enjeux ciblés par la population et par ses représentants. Ces enjeux sont hiérarchisés comme suit :

- 1 Protection stricte des espaces agricoles et naturels, essentiellement pour ses fonctions alimentaires et écologiques
- 2 Préservation de ses identités paysagères, patrimoniales et architecturales
- 3 Maintenir un niveau de développement acceptable socialement et physiquement (sols et milieux).
- 4 Limitation des déplacements par une armature urbaine et une proximité renforcée
- 5 Production de résidences principales abordables pour nos actifs, jeunes seniors, publics fragiles, revenus moyens ou modestes ...
- 6 Promotion de l'agglomération du « quart d'heure » : par le développement des déplacements doux et multimodaux
- 7 Développement économique pérenne avec de nouveaux modes d'accueil des entreprises
- 8 Maitrise publique du foncier au service des ménages, des entreprises, et de la qualité de vie
- 9 Promotion d'une grande qualité environnementale afin d'adapter les aménagements publics et privés
- 1 Valorisation des Ressources locales pour mieux réhabiliter et construire (par exemple : filière bois)
- 11 Diversification de l'agriculture, en complément de la filière lait-fromage
- 12 Transition vers un tourisme plus respectueux et plus durable du territoire
- 13 Offre commerciale adaptée à l'évolution des nouveaux modes de consommation

Hervé VITALI

Aménagement du territoire & Transition écologique

Adjoint : H. VITALI

Conseiller délégué : B. FONTANIVE

Membres de la commission : B. FARYS • M. FEDOROFF • S. GUYOT • D. LEROUX • M. MORAND • J-C. POISSON

COMMISSION VOIRIE ET GRANDS PROJETS

LES TRAVAUX DE VOIRIE

● Route des Charres

Suite à son vieillissement, la route des Charres nécessitait une remise en état. Du fait d'un investissement financier conséquent, ce chantier a été réalisé en deux phases :

1^{ère} phase : sur la partie basse de la route

- Création des ralentisseurs et trottoirs
- Réhabilitation du chemin communal
- Renforcement des accotements

2^{ème} phase : sur la partie haute de la route

- Renforcement des accotements
 - Elargissement modéré de la chaussée pour faciliter les croisements sans pour autant inciter à la vitesse
 - Reprise de la profondeur et du drainage des fossés.
 - Ce chantier a été clôturé par la pose d'un tapis d'enrobé sur toute la route
- Coût des travaux : 326.647€



Avant



● **Route de l'Église**

De Juillet à Septembre 2020, une réfection complète d'une partie de la route de l'église a été réalisée pour améliorer, sécuriser et embellir l'accès au centre du village (du chef-lieu jusqu'à la route de Doucy).

D'un point de vue technique, ce projet a permis les travaux suivants :

- Passage des anciens réseaux aériens en réseaux enterrés (électricité, fibre optique, téléphone)
- Prolongation du trottoir qui s'arrêtait au parking en contrebas de la Mairie jusqu'au carrefour de la route de Doucy.
- Création d'un mur en bois pour le soutènement des terrains voisins pour permettre l'implantation d'un nouveau trottoir.
- Réfection des enrobés sur la zone remaniée.
- Gestion des eaux pluviales par pose de nouveaux avaloirs.

Coût des travaux : 2^e tranche : 226.846€ TTC

D'un point de vue sécurité :

- Sécurisation des abords de la route grâce à une meilleure visibilité dans le virage
- Pose de réverbères supplémentaires
- Création d'un passage piéton et d'un îlot central



● **Radar pédagogique mobile**

Suite à la recrudescence des plaintes par les riverains, la commune a acheté un radar pédagogique afin de sensibiliser les automobilistes et les inciter à réduire leur vitesse sur les routes communales.

Il permet également d'obtenir des statistiques (relevés de vitesse et intensité du trafic) pour analyser le trafic réel routier sur nos voies communales.

Dans un premier temps, celui-ci sera installé route de Doucy. Il sera déplacé au fur et à mesure des besoins.



● **Borne électrique**

La borne de recharge pour les véhicules électriques est mise en service. Elle se trouve à proximité du parking municipal proche de la route départementale 1203.

Le financement a été assuré par le SYANE avec une participation de la commune



● **Signalisation**

Les anciens panneaux directionnels et ceux indiquant les noms des hameaux étaient effacés et usés par les intempéries.

Leur remplacement est en cours avec un nouveau visuel



Ancien



Nouveau

● **Route de la Culaz**

Suite aux nombreuses infractions constatées à l'intersection de la route départementale d'Annecy (non-respect de l'interdiction de tourner à gauche depuis Annecy), le conseil municipal a pris la décision de mettre la route de la Culaz en impasse. Sur le terrain, cela s'est traduit par la pose d'une glissière de sécurité.



● **Amélioration de la sécurité sur la RD 1203**

Suite à des nombreux accidents, les panneaux de limitation de vitesse et de signalisation des passages piétons ont été remplacés par des modèles lumineux (LED) alimentés par des panneaux solaires afin d'améliorer le niveau de sécurité et de visibilité dans cette zone.

Voirie & grands projets

Adjoint : M.O. DUBOIS

Conseiller délégué : M. FEDOROFF

Membres de la commission :

• D. EVERAERE • S. GUYOT • M. HOËT • H. VITALI

Marie Odile DUBOIS

COMMISSION PATRIMOINE

L'année 2021 a été marquée par la crise sanitaire mais nous a quand même permis de travailler sur plusieurs dossiers essentiels à l'évolution et la modernisation de notre commune. Certains dossiers ont été réalisés au cours de l'année, pour les autres, les études et les plans de financement sont en cours avec l'aide de la Région, du département, de l'Etat et d'autres organismes.

Les dossiers réalisés

● Vidéo protection

Devant la recrudescence des incivilités et des dégradations des biens publics, nous avons étudié, en collaboration avec les services de la Gendarmerie, la mise en place d'un réseau de Vidéo protection couvrant l'ensemble des bâtiments publics et les principaux accès à la commune. Les travaux ont été réalisés au début de l'été.

Seuls Monsieur le Maire et la gendarmerie peuvent visionner les

images en cas de besoin. Celles-ci sont conservées 30 jours, puis effacées automatiquement.

Ce système s'est déjà montré très efficace pour aider la Gendarmerie à résoudre certaines enquêtes (vols et incivilités).

Coût de l'installation : 37.257€ subventionnée par la Région et l'Etat.

● Colombarium

La demande croissante d'emplacements au colombarium a rendu nécessaire l'installation d'un troisième monument. Nous en avons profité pour réaliser un aménagement paysager de l'ensemble de l'espace dédié dans le cimetière.

Coût des travaux : 36.495€



● Salle communale :

Le chantier de l'année, rénovation de la Salle Raymond Chabod

Un projet de restructuration et de rénovation complète du bâtiment a été mené tout au long de l'année, afin d'améliorer l'accessibilité, le confort phonique et thermique et de rendre plus conviviale ce bâtiment emblématique de notre commune.

Coût final : 1.161.470€ financée par l'Etat, la Région, le Syane, le département et la commune.



● **La micro crèche**

Les besoins de garde d'enfants se faisant de plus en plus pressant au vu de l'augmentation de la population, il était nécessaire que notre commune s'équipe d'une structure d'accueil. Compte tenu de la philosophie d'accueil du bâtiment Chabord, il était naturel d'y installer une micro crèche associative. Elle a été livrée dans les délais et est opérationnelle depuis septembre 2021 à la satisfaction de tous.



Pendant les travaux



Salle d'activités

■ **Les dossiers en cours**

● **Pôle Médical**

La venue d'un médecin et l'installation prochaine d'un 2^e praticien nécessitent des travaux importants au premier étage du bâtiment. Nous avons pris la décision de restructurer et de rénover complètement ce bâtiment. Il nous paraissait indispensable de prendre en compte les performances énergétiques (isolation par l'extérieur, isolation de la toiture chauffage par géothermie). Parallèlement nous traiterons l'accessibilité des personnes à mobilité réduite. Ce dossier confié au Cabinet d'architecture BOIDEVAIX fera l'objet d'une consultation d'entreprises courant 2022 pour une mise en service en 2023. Le montant des travaux est estimé à 816.000€.



● **La Mairie**

Dans la suite du programme de réhabilitation des bâtiments communaux, un projet de rénovation de la Mairie est également en cours. Le Bâtiment actuel ne répond plus aux différentes normes applicables aux établissements recevant du public ainsi qu'aux exigences énergétiques.

Pour y remédier, nous avons engagé en 2021 un appel à candidatures auprès de bureaux d'études pour mener à bien cette réflexion. 14 candidats ont répondu à cette consultation et après examen par la

« Commission Patrimoine », le choix s'est porté sur la proposition du Cabinet BOIDEVAIX.

Le projet devra intégrer, en plus des services administratifs et fonctionnels de la mairie, une salle des associations et la bibliothèque municipale. Les études seront engagées au printemps 2022.

Une fois ce lourd programme de réhabilitation finalisé, la commune pourra se féliciter d'avoir fait un beau pas sur le chemin de la transition énergétique.

Didier EVERAERE



Commission Patrimoine

Adjoint : D. EVERAERE

Membres de la commission :

- M. DEPIAT
- B. FONTANIVE
- D. LEROUX
- J-C. POISSON

- Martine DEPIAT • Marie-Odile DUBOIS,
- Michel FEDOROFF • Mélanie HOET,
- Magali MARTIN SEGROS • Michèle MORAND

COMMISSION VIE LOCALE ET ASSOCIATIVE SCOLAIRE ET PÉRISCOLAIRE - COMMUNICATION

Vie locale

● Marche en famille ou entre amis

Soleil et bonne humeur étaient au rendez-vous ce 16 octobre 2021 pour notre premier événement organisé dans le cadre de l'opération « Octobre Rose ».

66 participants et 97€ reversés à l'Association « RUBAN ROSE »

La mairie a doublé ce montant en effectuant également un don de 97€

Merci à tous ! Rendez-vous en 2022 !

Charvonne 



Rencontre avec les Associations

● Le 26 novembre 2021 : Rencontre Associations/élus

Dans le cadre de sa politique de soutien aux associations, la commune a décidé d'organiser une rencontre.

Moment privilégié d'écoute et de partage.

Chaque représentant a présenté son association et fait part de ses projets et de ses besoins.

Le Maire de Charvonnex, Jean-François Gimbert a rappelé l'importance des associations dans notre commune, a remercié l'ensemble des représentants des associations pour leur investissement et leur a fait part en son nom et celui des élus, de leur soutien.

Les conversations se sont prolongées autour d'un moment de convivialité !



● **Le vendredi 2 juillet 2021 : "On fill'à vous", une halte dans le confinement !**

L'association Filla a organisé sa première soirée estivale "On fill'à vous" sur la place de la Maire... 1^{ère} soirée d'une série dans le Pays de Fillière. Pour la majorité des participants, ce fut la 1^{ère} soirée publique après des mois de confinement !

Cette soirée-concert a permis d'apporter de la gaieté et de la bonne humeur aux nombreux participants.

Buvette, restauration, danse, une ambiance magnifique et festive !

Le traditionnel feu d'artifice offert par la Mairie de Charvonnex a été tiré en fin de soirée !

Merci pour ce beau moment !

Béatrice FARYS



● **Comité des Fêtes :**

Après 2 années compliquées suite à la crise du covid, le Comité des Fêtes de Charvonnex reprend du service ! Nous avons fait un after work le 1^{er} avril. Le principe de ces soirées est de passer un moment convivial en toute simplicité et de se retrouver entre amis ou en famille. La traditionnelle fête de la Saint Jean aura lieu le samedi 25

juin sur la place de la Mairie avec buvette, petite restauration, feu de la Saint Jean et feux d'artifice.

Le comité des Fêtes compte 11 membres actifs bénévoles qui prennent de leur temps pour animer votre village. N'hésitez pas à les encourager en venant à nos manifestations !

Portez-vous bien !

Sylvain GARCIN

(président du comité des Fêtes de Charvonnex)

Communication / Information



Le site de la mairie (<http://www.mairie-charvonnex.com/>) étant devenu obsolète, nous sommes en cours de remplacement de celui-ci. Le nouveau site devrait voir le jour d'ici fin 2022.

Vous pouvez également nous suivre sur  <https://www.facebook.com/Charvonnex-Infos>

CONTACT

585, Route du Chef-Lieu - 74370 CHARVONNEX

Tél. : 04 50 60 32 48

contact@mairie-charvonnex.com

HORAIRES D'OUVERTURE

Lundi, jeudi : 16H00 - 17H30

Mardi : 16H00 - 20H00

Vendredi : 14H00 - 16H00

COMMISSION VIE LOCALE ET ASSOCIATIVE SCOLAIRE ET PÉRISCOLAIRE - COMMUNICATION

Vie scolaire

L'école en chiffres - 2021 / 2022

187

Enfants scolarisés

8

Classes

10

Enseignantes

4

Agents

Une équipe motivée qui a su s'adapter face aux nombreux protocoles
qui se sont succédés depuis début 2020



L'équipe enseignante lors du repas de Noël (absente de la photo Isabelle Degiorgis)

Répartition des élèves par classe

Petite Section	Moyenne Grande Section	Grande Section CP	CP CE1	CE1 CE2	CE2 CM1	CM1	CM2
22 élèves	24 élèves	24 élèves	24 élèves	22 élèves	25 élèves	22 élèves	24 élèves
Carole Chatenet	Anne Chassignolle	Valérie Gasulla (Directrice) Elodie Waterreus	Isabelle Degiorgis	Virginie Bernat	Sabrina Jappel Hélène Audréno	Carine Ghisio	Stéphanie Joguet

La participation financière de la Mairie

Equipement de l'école en matériel informatique : 41.680,12 euros depuis 2018

- En 2018 : achat de vidéo projecteur, classe mobile (PC portable) : 11 784,43€
- En 2021 : vidéo projecteurs, portables : 14 332,28€
- Commandé en 02/2022 - Prévu en 2022 : 15 563,41€

Les dépenses de fonctionnement en 2021. Un budget alloué de 11.632 €

- 186 élèves x 52€ = 9 672€
- 360€ crédits direction (45€ x 8 classes)
- 400€ RASED
- Achat papier : 200€
- Renouvellement des manuels : 1 000€
- Détecteurs de CO2 : 1 440€

Frais de transport pour les activités de l'école (Ski de fond, piscine...)

Voyage découverte (2 classes) prévu en juin. : Participation de la Mairie 4.000€



01 /2021 - Aménagement du coin cuisine
salle des professeurs

■ Le periscolaire

Garderie du matin
De 7h30 à 8h20
51 Enfants



Garderie du soir
De 16h30 à 18h30
80 Enfants



4 Agents

Nathalie et Myriam
accueillent les enfants chaque matin ;
Ainsi que lors de la garderie du soir,
où Marine et Gwladys les rejoignent



1 Coordinatrice
Emilie



Un 5^{ème} agent
Marie



151 élèves tous les jours

Depuis la rentrée 2021/2022 La Mairie a repris la gestion de la cantine : Inscriptions, commandes de repas, service et surveillance (avec l'aide des parents), facturation... L'association de la cantine continue à gérer les tours de garde des parents.

Le coût du repas est de 5,20 €. Cet effort des familles combiné à celui de la mairie ont permis de créer un poste de coordinatrice, demandé par les parents depuis quelques années.

Emilie a été nommée sur ce poste : elle gère la partie administrative (inscriptions, commandes, facturation), organise et participe au service, fait le lien entre les parents, l'association de la cantine, l'équipe municipale sur place, les élus, mais également avec l'équipe enseignante.

Pour lui éviter des allers-retours entre la cantine et la mairie, et pour permettre de recevoir les parents, un bureau a été aménagé dans les locaux de la salle Chabord, au rez-de-chaussée, côté école.

MERCI à l'ensemble du personnel ainsi qu'aux parents, qui depuis le début de la crise sanitaire et malgré toutes les contraintes qui en découlent, ont permis par leur investissement d'assurer les repas tous les jours depuis la rentrée.

Béatrice FARYS



Préparation de la fontaine de chocolat



Marine, Marie, Gwladys et Emilie,
prêtes pour le service du repas de Noël



LA MICRO CRÈCHE



Dynamiques - Souriantes - Motivées - Créatives



Intéressés par une place pour votre (vos) enfant(s) ?

Faites-vous connaître à l'adresse suivante :

la-grande-ourse@acepp74.fr

NOUVEAU !
Pour les habitants de Charvonnex
Depuis Septembre 2021



LES ACTUALITES DE LA BIBLIOTHEQUE

La bibliothèque ne désemplit pas !

Le fonds jeunesse tourne très régulièrement grâce aux prêts de Savoie-Biblio, la bibliothèque départementale, tandis que les nouveautés du rayon adultes sont essentiellement constituées d'achats en fonction du lectorat.

En 2021, la bibliothèque s'est dotée de plusieurs caisses de CD's de musique. Cette collection tourne sur demande, n'hésitez pas à solliciter la bibliothécaire pour qu'elle trouve vos groupes et chanteurs préférés ; il en est de même pour les guides de voyage et tous les documentaires adultes et enfants. Des livres adultes en gros caractères ont intégré les rayons pour faciliter la lecture. On notera le développement de la collection mangas jeunesse, certains s'adressant à des enfants à partir de 6 ans, et tout récemment, l'arrivée de quelques mangas adultes !

Côté animations, Liv'évasion, notre traditionnel rendez-vous lecture pour les CM1 et CM2 commencera en février avec une belle sélection de romans très divers. Des bulletins d'inscription seront disponibles à la bibliothèque et passeront dans les classes. Enfin, face au succès de l'animation Origami de Noël, un nouveau rendez-vous sera fixé en mars pour confectionner des origamis sur le thème « fleurs et plantes ».

Venez vous inscrire sur notre page FB pour connaître nos horaires, acquisitions, animations ou encore quelques conseils de lecture, et à très bientôt dans votre biblio !

<https://www.facebook.com/biblio.charvo>

Estelle DITTA

Charvonnex

Une belle rencontre avec l'écrivain Tom Noti



À l'initiative d'Estelle Ditta, responsable de la bibliothèque, une rencontre littéraire a été organisée dans la cour de l'école, sous une belle météo. L'auteur grenoblois Tom Noti est venu parler de son roman, "Elles m'attendaient", lauréat du 27^e prix Lettres Frontière 2020. Les lecteurs ont pu l'interroger sur son parcours littéraire, ses sources d'inspiration et le monde de l'écriture. C'est la justesse des personnages et l'histoire d'amour atypique de ce livre qui ont particulièrement plu aux lecteurs. La sélection pour la 28^e édition de ce prix est d'ores et déjà disponible à la bibliothèque.

Le Dauphiné Libéré - 03 juin 2021

Bibliothèque de Charvonnex

04 50 45 59 46 - bibliotheque@mairie-charvonnex.com

Horaires d'ouvertures

MERCREDI : 15h30 – 18h30 - JEUDI : 16h45 – 17h45

VENDREDI : 16h45 – 18h45 - SAMEDI : 9h- 12h

Fermeture la 2^e semaine des petites vacances scolaires
et au mois d'août

Le C.C.A.S. - Le Comité Communal d'Action sociale

■ **Le Comité Communal d'Action sociale (CCAS) est un service à l'écoute et à la disposition des administrés de la commune. Il est composé d'élus et d'habitants de Charvonnex.**

- Il gère en liaison avec les bailleurs sociaux l'attribution des logements locatifs,
- intervient pour les aides auprès des personnes en difficulté
- organise le repas des aînés de la commune...

Compte tenu de la crise sanitaire, notre traditionnel repas des aînés prévu en février 2021 a été une première fois reporté... puis finalement annulé. Nous avons toutefois souhaité organiser la distribution de colis « locaux » à tous nos aînés âgés de 70 ans et plus. Le samedi 4 décembre 2021 ce sont 80 colis qui ont soit été retirés en Mairie, soit livrés à domicile la semaine suivante par les membres du CCAS, pour les personnes ne pouvant se déplacer.

A ce propos, si vous vivez dans la commune et avez plus de 65 ans, n'hésitez pas à vous manifester en mairie pour être contacté lors des événements organisés !

A l'heure où nous créons ce bulletin, nous avons prévu d'organiser notre repas des aînés début avril 2022 !

Béatrice FARYS / Bernard FONTANIVE



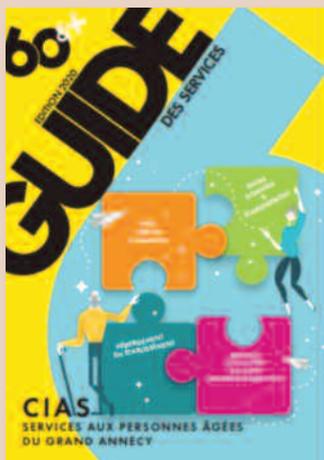
De gauche à droite : Béatrice Farys, Marie Odile Brechet, Martine Dépiat, Laurette Chappaz, Pascale Délétraz, Michèle Morand, Bernard Fontanive

Le C.C.A.S.

Président : J-F. GIMBERT

Élus : Béatrice FARYS, Adjointe • Bernard FONTANIVE •
Martine DEPIAT • Michèle MORAND

Habitants : Laurette CHAPPAZ • Pascale DELETRAZ •
Marie-Odile BRECHET



D'autre part, nous sommes en relation avec le CIAS du Grand Anancy qui a mis en place des **services adaptés aux besoins des personnes âgées** (aides à domicile, hébergement...) afin de faire bénéficier de ces prestations à notre population âgée (bus des seniors, consultation de prévention santé, adaptation du logement...). Des guides sont disponibles en mairie.

Les membres du CCAS restent à votre écoute pour vos propositions, remarques ou demandes particulières.

CONTACT

C.I.A.S.

46 avenue des Îles
BP 90270
74007 ANNECY cedex

Tél. : 04 50 63 48 00
cias@grandannecy.fr
8h30 - 12h
13h30 - 17h30

L'ERMENGARDE, UN PROGRAMME IMMOBILIER UNIQUE, AMBITIEUX & RÉFLÉCHI

■ Après de longues années de gestation, le programme immobilier de Doucy « Ermengarde » du nom de la reine Ermengarde (qui donna une partie de ses terres et dépendances au prieuré de l'abbaye de Talloires. Les communes concernées Doussard, Marlens et Calvinacum = Charvonnex) va voir le premier coup de pioche ce printemps.

Ce programme issu de la vente de parcelles par trois propriétaires différents a été initié par la commune. Il a fait l'objet d'un concours d'aménagements auprès de divers groupements de maîtrise d'œuvre.

Il se compose de huit bâtiments, qui seront édifiés en deux tranches et réalisés sur une période de 40 mois environ. Pour répondre aux attentes du programme PLH du Grand Anancy deux bâtiments seront dédiés à du locatif aide géré par Haute-Savoie Habitat, un bâtiment destiné à de l'accession à prix maîtrisé pour servir en

priorité à des jeunes de Charvonnex ou de communes proches, un bâtiment en locatif intermédiaire avec possibilité d'accession au bout de dix ans, enfin 4 bâtiments seront commercialisés en accession libre.

La typologie des logements disponibles à l'accession aidée est la suivante :

- T2 : 2 - T3 : 7 - T4 : 2

Habitants de Charvonnex si vous êtes intéressés, merci de vous manifester le plus rapidement possible en mairie.



Ermengarde, la première reine qui « documente » le village

■ Louis Touvier, membre de l'académie Florimontane, nous éclaire sur le nom d'un futur ensemble immobilier.

Au cours d'une jolie balade charvonnoise au bord de la route de Doucy, nous sommes tombés sur le panneau d'un promoteur immobilier. Ce grand panneau double vantait un nouveau programme de construction de 42 logements sur huit bâtiments. Le village, comme le département, voit sa population augmenter. Des nouvelles habitations sont nécessaires. Mais ce qui nous a surtout interpellé c'est son nom : L'Ermengarde. Qui est cette chose, cette personne ? M. Louis Touvier pouvait-il nous répondre ? Qui mieux que notre érudit professeur de lettres latines et passionné d'histoire, pour nous restituer les éléments et précisions historiques.

L'épouse du dernier roi de Bourgogne

Toujours aussi enthousiaste, il nous a apporté depuis sa nouvelle résidence de repos, les informations espérées. Ce magnifique conteur, membre de l'académie Florimontane, s'intéresse à tout ce qui l'entoure et à tout ce qui s'est passé autour de lui. Ermengarde ou Hermengarde était une belle et bonne personne. L'origine exacte de cette aristocrate est incertaine, cependant, plusieurs historiens penchent pour une proximité avec le comte Humbert, à l'origine de la dynastie des Humbertiens puis de la Maison de Savoie, notamment en raison de nombreuses donations faites à ce dernier.

M. Touvier nous apprend ainsi que la reine Ermengarde, comtesse et marquise de Provence, a épousé en secondes nocces le dernier roi de Bourgogne : Rodolphe III (993 – 1032). En 20 ans de mariage, elle n'a pas donné d'héritier mâle à son mari, aussi, décide-t-il de léguer son royaume à l'empereur germanique Conrad 2. Ermengarde conserve la jouissance des donations de son héritage des Bozon. La reine était préoccupée de s'assurer les biens du ciel avec les biens tous momentanés d'ici bas. Elle pensait protéger ainsi le salut de son âme et de son mari. En 1031, la reine fait donc dresser en latin par son avoué une charte de donation, avec possession des dépendances et revenus de terres : Talloires, Doussard, Marlens... et Calvinacum. Calvinacum, autrement dit Charvonet, Charvonay et aujourd'hui : Charvonnex. Quelle localité peut s'enorgueillir de tant de noblesse assemblée pour établir son acte de naissance ?



Louis Touvier
Photo Le DL /M.S.

Michel SAHAROFF

COMMÉMORATION DE L'ARMISTICE DU 8 MAI 1945 CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE 2021

■ Une course en relais de 350 kms



- Le 11 novembre est la date officielle à laquelle notre pays honore tous les soldats morts au combat lors de conflits majeurs ou au cours des opérations extérieures.

Cette date a été retenue le 11 novembre 1920 à la suite de l'inhumation sous l'Arc de Triomphe, du Soldat inconnu pour honorer

la mémoire des morts de la Grande Guerre.

Plus de 100 ans plus tard, le 27^e Bataillon de Chasseurs Alpins a organisé un évènement d'ampleur départementale pour les commémorations du 11 novembre 2021.

Les objectifs du Relais de la Flamme en Haute-Savoie :

- Rendre hommage à nos morts au combat
- Partager un moment fort
- Se remémorer l'histoire du département



La Flamme du Soldat inconnu récupérée le 09 novembre par le 27^e BCA, l'Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre et le Bleuets de France sur la place de l'Étoile à Paris a traversé la Haute-Savoie et ses 17 cantons, via 4 parcours différents.

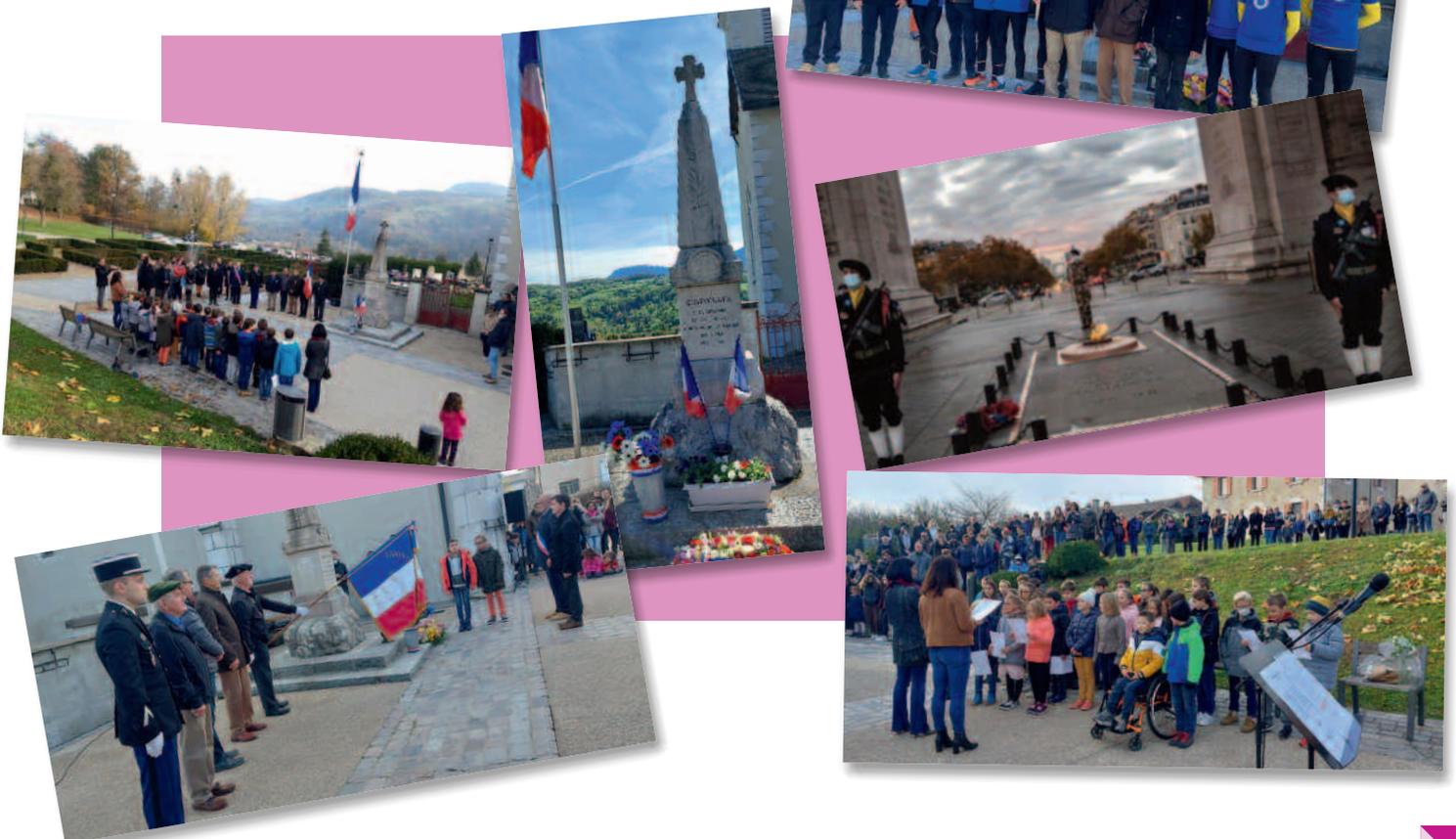


Dépôt de gerbe au carré militaire

Les coureurs ont effectué des petites cérémonies et allumé des Lanternes du Souvenir tout au long de leur périple.

Les 4 relais sont arrivés simultanément à Annecy dans l'après-midi du 11 novembre pour effectuer la cérémonie départementale.

Béatrice FARYS



MAIS AU FAIT, C'EST QUOI LA BIODIVERSITÉ ?

■ C'est l'ensemble des espèces animales et végétales qui peuplent les différents endroits de la terre.

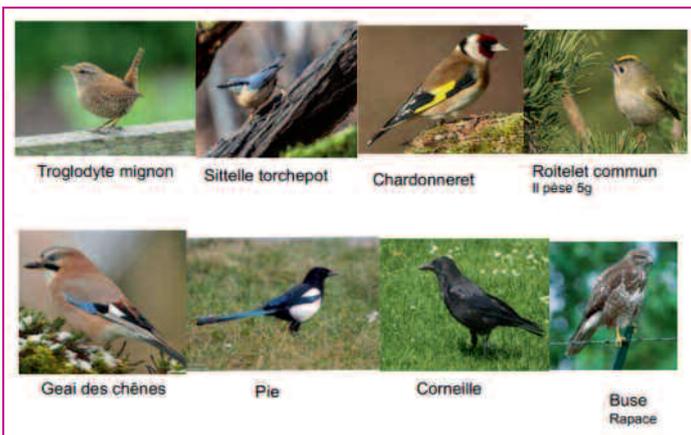
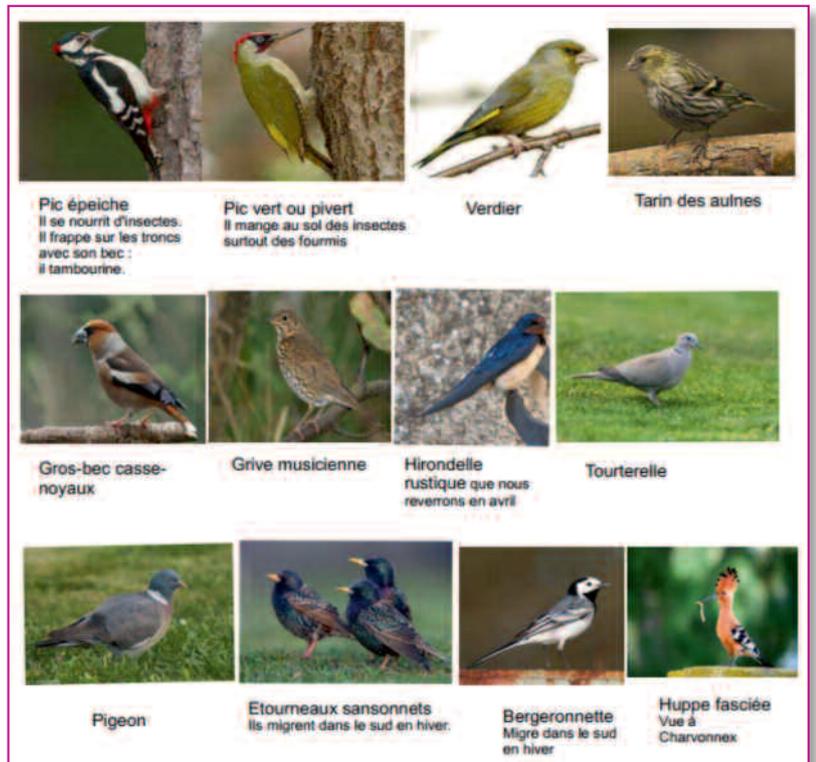
Aujourd'hui, de nombreuses espèces sont menacées comme les insectes et les oiseaux tels que les hirondelles. La première cause est la destruction des habitats par l'homme, puis la pollution et les insecticides.

Nous allons nous intéresser aux oiseaux que nous pouvons voir à Charvonnex.

Pour voir les oiseaux, on peut se poster à un endroit, observer, essayer de les reconnaître et les compter. Si vous avez une mangeoire à la maison, c'est plus facile. Attention, vous savez qu'on nourrit les oiseaux seulement quand il fait très froid ou que le sol est recouvert de neige. Ils doivent garder l'habitude de rechercher seuls la nourriture qui leur convient.

Les graines de tournesol sont les plus distribuées ; elles attirent surtout les mésanges. On peut donner aussi du blé, de l'avoine et du maïs.

Nous voyons très souvent des moineaux, des corneilles, des mésanges en hiver mais d'autres sont plus farouches (sauvages) et ne se montrent pas. Alors, nous pouvons les reconnaître à leur chant.



FABRICATION DE NIDS D'HIRONDELLES AVEC LES CLASSES DE CM1 ET CM2

■ La biodiversité, ensemble de tous les êtres vivants sur notre planète, décline à un rythme alarmant. Selon un rapport de l'ONU de 2019, un million d'espèces sur un total de huit millions est menacé.

Avec les élèves des CM1, CM2 et quelques CE2, nous nous sommes intéressés aux oiseaux de chez nous et particulièrement aux

hirondelles. Depuis 30 ans, le nombre d'hirondelles de fenêtre a diminué de plus de 40% (on les retrouve plus dans les villes) et le nombre d'hirondelles rustiques (celles de Charvonnex) de 8%.

● La cause principale de cette régression est la destruction de leur habitat.

Les hirondelles construisent leurs nids dans des lieux ouverts comme les granges, les bâtiments agricoles, les hangars,

les avant-toits. Aujourd'hui, ces lieux sont plus rares et les maisons sont complètement fermées. Et il est de plus en plus difficile pour l'hirondelle de trouver les matériaux nécessaires à la construction du nid comme la boue et les flaques d'eau.



● **La deuxième cause est l'utilisation d'insecticides dans les cultures et les jardins.**

Pour les faire revenir et les aider, nous avons réalisé des nids artificiels. L'armature est en papier mâché : bandes de papier journal imprégnées de colle et disposées sur un moule (bol recouvert d'un sachet plastique). La colle est fabriquée avec de la farine et de l'eau. Après le séchage et le démoulage, on coupe en deux pour obtenir deux nids. Pour la finition, on utilise du carton mâché (cartons de boîtes à œufs, déchiquetés, trempés et mixés puis mélangés à notre colle maison).

Cinquante nids ont été confectionnés.



Les enfants ont été motivés et enthousiastes et les ont installés chez eux. Quand ce n'est pas possible, ils seront placés ailleurs comme sous le préau de l'ancienne école.

Merci pour les hirondelles, il nous reste à observer la suite dans les années à venir.

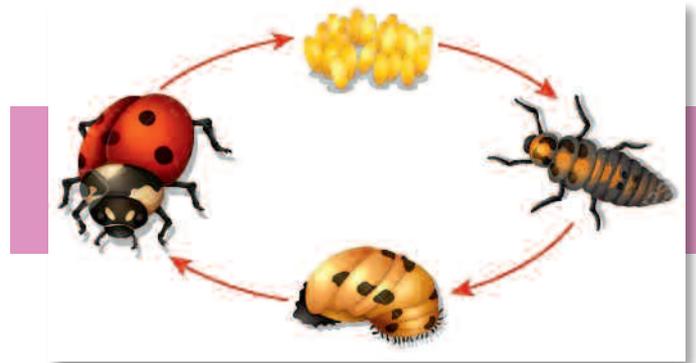
Durant l'année scolaire, nous avons proposé aux enfants d'observer et de compter les oiseaux de chez nous à l'aide d'une fiche (moineaux, mésanges charbonnières, mésanges bleues, mésanges

nonnettes..., rouges-gorges, chardonnerets, pics épeiches, piverts...) Madame Danielle Dabry (DDEN) est venue dans les classes le 14 juin pour montrer aux élèves un diaporama sur les oiseaux de chez nous.

Nous pouvons faire beaucoup de choses pour protéger la diversité qui nous entoure. Quelques exemples : des beaux papillons comme le paon du jour, le vulcain, la petite tortue pondent leurs œufs dans les orties car leurs chenilles se nourrissent de leurs feuilles.

Alors pourquoi ne pas laisser un petit massif d'orties dans un coin de notre jardin pour leur permettre de naître ? Pourquoi ne pas laisser des bandes non tondues dans notre jardin pour assurer la nourriture à de nombreux insectes qui volent ou qui se cachent dans l'herbe ? Laissons des pucerons qui attireront coccinelles et syrphes qui viendront pondre près d'eux et leurs futures larves s'en régaleront.

La coccinelle pond ses œufs près des colonies de pucerons afin que les larves puissent se nourrir après l'éclosion. Après avoir sauté sur le puceron, la larve lui injecte sa salive qui digère le contenu du puceron. Elle n'a plus qu'à aspirer la chair liquéfiée. La femelle pourra pondre jusqu'à 1500 œufs en 2 ou 3 mois.



A gauche, la coccinelle à 7 points, celle de chez nous. A droite, la coccinelle asiatique introduite chez nous il y a près d'un siècle, peut être rouge, noire, orangé avec peu de points ou beaucoup de points. Elle consomme beaucoup de pucerons mais peut aussi s'attaquer aux autres espèces de coccinelles. Avant, elle mourait dans le froid de l'hiver et était réintroduite chaque année. Mais le climat s'est réchauffé et les coccinelles asiatiques survivent à l'hiver et ont proliféré en Europe de l'Ouest.



Michèle MORAND

LES ASSOCIATIONS DE CHARVONNEX

ABC PETANQUE	Contact Mail	Lucas REY / Anaïs BOURQUIN Mail abc.petanque@gmail.com / lucas-rey@hotmail.fr
A.C.C.A (Chasse)	Contact Mail	Serge Mocellin tribudesmocés@gmail.com
ANCIENS COMBATTANTS UNC UF DE CHARVONNEX	Contact Téléphone Mail	DURET Yves 04.50.60.89.20 ac.charvonnex.74@gmail.com
ASSOCIATION ENFANCE ET CULTURE A.E.C.	Contact Téléphone Mail	Charlotte PERRIN 06.16.73.71.19 aec.charvonnex@gmail.com
CANTINE SCOLAIRE	Contact Téléphone Mail	Damien BOTTOLIER-CURTET 07.82.23.38.59 cantinedecharvonnex@gmail.com
CHARVO'S COOL	Contact Téléphone Mail	Camille Romand 07.72.20.16.58 camille.romand74@gmail.com
CLUB DES EGLANTINES	Contact Téléphone Mail Site	Bernard FONTANIVE 04.50.60.34.39 armand.chanvillard@orange.fr www.eglantinescharvonnex.fr
CLUB DES ACTIVITES SPORTIVE DE CHARVONNEX C.A.S.C.	Contact Mail Site	Simon PRUD'HOMME /Julien LALLOMENT cascharvonnex@gmail.com https://sites.google.com/site/cascharvonnex/
COLLECTIF LES JARDINS PARTAGES	Contact Téléphone Mail	Jacques MARTENOT et Camille ROMAND 06.48.33.36.96 jardinscharvonnex@orange.fr
COMITE DES FETES	Contact Téléphone Mail	Sylvain GARCIN 06.87.27.16.14 cdf.charvonnex@gmail.com
COMITE DE JUMELAGE	Contact Mail	LAVOREL Marie-Noëlle mnlavorel74@orange.fr
COMPAGNIE ANOTHAI	Contact Téléphone Mail Site	PASTOR BOURGUIGNON Juan 06.50.28.90.20 administration@anothai.fr www.anothai.fr
COMAPGNIE MÉLI MÉLO	Contact Mail	Mélanie HOET melimelo.compagnie74@gmail.com
D'HIER à 2MAINS	Contact Téléphone Mail	DURET Carole 04.50.60.89.21 d.hier.a.2mains@gmail.com
MUSICOOOL	Contact Mail	Florence FEDOROFF musicool74@gmail.com
PAROISSE ST FRANCOIS DE SALES	Contact Téléphone Mail	LAVOREL Marie-Noëlle 04.50.60.32.31 (Presbytère de St-Martin) st-francois-de-sales@diocèse-annecy.fr
LES RAZ'MOKET	Contact Mail	Isabelle DRUX lesrazmocketcharvonnex@gmail.com
FILLA	Contact Mail	Damien GIOVANNINI et Sonia ROMAND romand.sonia@orange.fr
L'OUTIL EN MAIN	Contact Mail	Josiane ROMAND / Maurice FAVRE-LORRAINE romand.josiane@orange.fr - favrelorrainemaurice@orange.fr
CYCLO CLUB PAYS DE FILLIERE	Contact Téléphone Mail Site	PACCARD Bernard ou DELETRAZ Jean-Michel 06 61 80 89 59 06 83 82 96 14 contact@cycloclub-paysfilliere.org www.cycloclub-paysfilliere.org

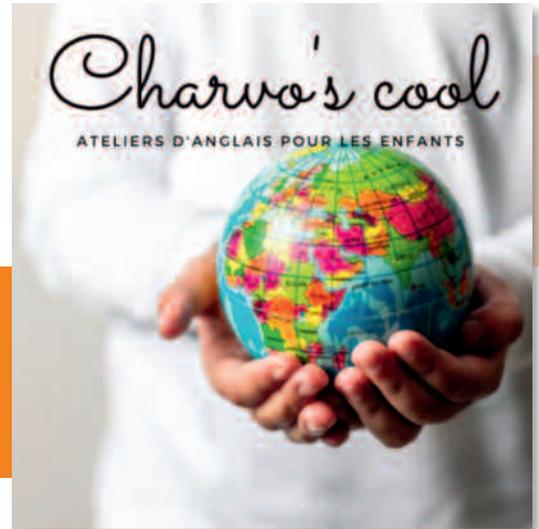
CHARVO'S COOL EST UNE ASSOCIATION CRÉÉE IL Y A 2 ANS

Il s'agit d'une association à but non lucratif, dont l'objectif est d'organiser des ateliers d'anglais pour les enfants.

Partant du principe que les enfants en bas âge sont particulièrement réceptifs à l'apprentissage des langues, et qu'il n'existait pas d'ateliers collectifs sur la commune de Charvonnex dans ce domaine, l'association a souhaité mettre en place des ateliers pour les enfants de la commune, avec une passerelle avec le périscolaire.

Pour l'année scolaire 2021-22, un atelier hebdomadaire est organisé le lundi soir, pour un groupe d'enfants de 4 à 6 ans.

Les retours depuis 2 ans de fonctionnement, tant au niveau des enfants, de l'intervenante que des parents, sont très positifs et nous incitent à continuer dans nos projets.



Anothai Dance Company est une association de danse hip-hop contemporain créée en 2009,

Constituée d'une équipe pluridisciplinaire, la compagnie présente ses spectacles en France et à l'étranger et développe des actions culturelles territoriales.

Elle est soutenue par le ministère de la culture (Drac Auvergne Rhône-Alpes), le département Haute-Savoie ainsi que par la ville d'Annecy.

A Charvonnex, les cours de danse hip hop continuent avec la Compagnie Anothai,

Les jeudis de 17h à 18h / 9-10 ans
de 18h à 19h / 11 ans
de 19h à 20h / Ados

Retrouvez le spectacle de fin d'année des élèves,
le samedi 18 juin à 20h à l'auditorium de Seynod.



LA COMPAGNIE DE DANSE MÉLI-MÉLO

La compagnie de danse Méli-Mélo intervient à Charvonnex afin de proposer à TOUS des ateliers Chorégraphiques.

Tous les Mercredis, enfants, ados et adultes préparent un spectacle de danse sur 'Les 7 arts et plus'.

Rdv le 22 juin 2022 à 19h30 pour découvrir la nouvelle création.

Infos : melimelo.compagnie74@gmail.com



COMITÉ DE JUMELAGE

Les 20 ans du Jumelage des communes de Charvonnex et Martinet !

Après une parenthèse de deux années, le comité de Jumelage reprend ses activités ! Nous sommes jumelés avec Martinet, une commune de Vendée, depuis 2002, année où la convention a été signée entre les deux communes

● **Du 13 août au soir, au 19 août au matin, nous accueillerons un groupe de Vendéens.** Les personnes seront logées dans les familles de Charvonnex ; quelques-unes ont déjà répondu favorablement.

Les journées, les sorties sont organisées par le comité et se font collectivement en général. L'ambiance est sympathique et conviviale. Le programme de cette année n'est pas arrêté, mais n'hésitez pas à demander des renseignements, à proposer l'hébergement d'une personne, d'un couple.... En contactant le 06 75 08 14 72.

● **Le deuxième dimanche de septembre, soit le 11,** nous prévoyons l'organisation d'un vide grenier au chef-lieu de Charvonnex.



En janvier dernier les élus de Martinet nous ont conviés à une visio-vœux !

En comité restreint (du fait du protocole sanitaire), une partie des élus et les membres du Comité de Jumelage ont échangé avec les élus de Martinet !

De chaque côté les Maires des communes et les équipes ont hâte de réorganiser une rencontre.... (la prochaine devrait être pour août !)



La vue côté Charvonnex !



Et côté Martinet !

ASSOCIATION DES BOULISTES DE CHARVONNEX



L'association des boulistes de Charvonnex vous souhaite une belle année 2022 à vous et vos familles.

Comme chaque année nous reprendrons les parties de pétanque courant avril.

Tout le monde est le bienvenu, petits comme grands !

Pour rappel le principe est simple nous jouons 3 à 4 parties dans la soirée avec un tirage au sort des adversaires et partenaires à chaque partie. La convivialité et la bonne humeur seront au rendez-vous comme tout le temps.

À très vite pour tirer les boules nous l'espérons !
Amicalement, l'Equipe d'ABC Pétanque,

LES RAZ'MOKET

Nous sommes une association d'assistantes maternelles qui nous regroupons les jeudis matin à la mairie.



Nous proposons aux enfants différentes activités manuelles, musique avec notre intervenant Franck André, semaine du goût, anniversaires, spectacle de fin d'année, sortie à la ferme.

Nous essayons de faire en sorte que l'enfant puisse découvrir d'autres univers, la sociabilisation avec d'autres enfants. Le tout dans une bonne ambiance !!!!!



ASSOCIATION ENFANCE & CULTURE



L'AEC, Association Enfance et Culture, est une association loi 1901 créée en 1971.

L'AEC réunit une petite dizaine de parents d'élèves bénévoles pour organiser des ventes et animations au sein de notre commune dans le but de financer les activités sportives et culturelles de l'école de CHARVONNEX.

Exemples d'activités financées par L'AEC pour cette année 2021-2022 (Budget alloué 12 000 €) :

- Classe découverte de 4 jours en Ardèche pour les CM1 et CM2 (part de l'AEC 6 600 €)
- Natation pour le cycle 2
- Location du matériel pour le ski de fond pour le cycle 3
- Sorties de fin d'année

Nos prochains rendez-vous :

Printemps : **nettoyons Charvonnex.**

Début mai : **Notre traditionnelle Vente de fleurs et plants du potager.**

A ce jour, les dates ne sont pas encore fixées.

Nous espérons pouvoir vous proposer de nouvelles rencontres rapidement.

Ces événements ne sont pas réservés aux parents de l'école, alors venez nombreux.

Que ce soit en adhérant à l'association, en achetant un plan de tomates pour votre potager ou en buvant une bonne bière au Carnaval, c'est aussi grâce à vous parents d'élèves, familles ou habitants de Charvonnex, que nos bambins s'épanouissent.

L'équipe de l'AEC remercie toutes les personnes qui nous aident et participent à nos animations.

Suivez-nous sur facebook !



LE CLUB DES ÉGLANTINES

Le club des Eglantines de Charvonnex a été créé fin 1993. C'est en 2013 que son actuel président, Denis Déronzier, succéda à Paulette Sallaz.

Il est géré par un conseil d'administration composé de 12 personnes, renouvelable chaque année par tiers :

- Président : Bernard Fontanive
- Vice-Président : Denis Déronzier
- Trésorière : Irène Dimey
- Secrétaire : Armand Chanvillard



■ Objectif

Le club a pour but de proposer des activités ludiques et culturelles aux habitants de Charvonnex et des environs. Il est prioritairement réservé aux personnes de plus de 55 ans.

■ Ses principales activités

● **Après-midis récréatifs** : tous les jeudis, suivant le calendrier des Eglantines, les membres du club peuvent s'adonner à des jeux de société : belote, tarot, rami, scrabble, etc...

● **Journées détente** :

chaque année, 3 ou 4 sorties sont proposées aux adhérents. Le transport se fait soit en autocar, soit en co-voiturage en fonction de la distance ou la destination. Après le repas, jeux de cartes, pétanque et promenade sont l'occasion d'échanges et de bons moments de convivialité.

● **Promenade d'une journée en autocar** :

en 2021, c'est à Excenevex au bord du lac Léman que 44 membres du club se sont retrouvés pour déguster un excellent menu « filets de perches ». Après le repas pendant que certains jouaient aux cartes, les autres se promenaient au bord du lac.

● **Randonnées pédestres** :

elles ont lieu le mardi. La destination est choisie en fonction de la météo et des participants. Depuis cette année 2 niveaux sont proposés. Le premier propose des randonnées de 10 à 16 kms avec un faible dénivelé, le deuxième groupe est réservé à de meilleurs marcheurs. Parfois les 2 groupes se rejoignent pour une randonnée commune. Bien qu'avec un programme ayant débuté tardivement (Covid), 31 sorties ont été effectuées en 2021.



● **Atelier artisanat** :

En 2018, un atelier a été proposé pour la réalisation d'un attrape-rêve.

En 2019, il s'agissait de décorer un miroir.

En 2021, du fait de la Covid aucun atelier n'a eu lieu. Ces activités sont animées par Annie Quillon



● **Concours de belote** :

Chaque mi-novembre, le club organise un concours de belote à la mêlée (148 participants en 2018) ouvert à tous, adhérents ou non. La réussite de ce concours est importante car le bénéfice réalisé permet de financer en partie les activités du club.

● **Communication** :

Pour communiquer avec ses membres mais aussi avec les Charvonnais et tous les internautes, le club a créé son propre site internet www.eglantinescharvonnex.fr sur lequel on peut visualiser les différents documents, photos ou vidéos. Ce site est régulièrement alimenté et mis à jour.

Toutes ses activités du club des Eglantines favorisent les contacts entre les personnes, retraitées ou non, voulant partager un moment de convivialité.

Si vous avez plus de 55 ans, venez nous rejoindre, nous avons besoin de vous pour dynamiser le club, pour développer et améliorer nos activités.

N'hésitez pas, un accueil chaleureux vous sera réservé !

Inscription au club

Pour 2022 les droits d'inscription s'élevaient à 22€ pour l'année.

Pour les nouveaux adhérents, veuillez-vous faire connaître auprès d'Irène DIMEY au 04 50 60 30 59 - irene.dimey@orange.fr

COLLECTIF « LES JARDINS PARTAGES DE CHARVONNEX »

■ Si la nature est un ressourcement pour votre bien-être, plus le plaisir d'être et agir ensemble au niveau du village, nous vous invitons à prolonger votre lecture ...

En cette période de crise sanitaire, suite à la naissance récente de notre collectif, nous sommes un groupement de familles de Charvonnex qui avons créé et mis en place le projet des jardins partagés.

Vous avez une famille, des enfants, envie en tant qu'adulte de découvrir les joies du jardinage... vous avez participé à la Fête de la Brebis organisée cet automne par notre collectif... Nous serons heureux de vous rencontrer pour réfléchir ensemble à la reconduction de nos activités pour la nouvelle saison qui démarrera ce 1er mai :

● **ADULTES** Un jardin potager à disposition des adultes qui souhaitent découvrir, partager et accroître leurs expériences. Une opportunité de vous lancer dans une nouvelle aventure, être en contact avec la terre et savourer dans votre assiette les légumes cueillis le jour même.

● **ENFANTS** Un atelier hebdomadaire de jardinage où chaque enfant fait le plein de nature et de santé. Il dispose d'une mini-parcelle individuelle pour s'expérimenter de façon ludique et responsable. Il plante, prend soin et récolte. Emerveillement garanti. Accompagnement d'un parent requis.

● **CLASSE VERTE** Nous sommes avec plaisir ouverts au renouvellement d'une ou plusieurs visites « classe verte » de l'école si les nouvelles conditions de fonctionnement liées au protocole sanitaire permettent de l'envisager. En juin dernier, les enfants initiés sur leurs mini-parcelles ont présenté et partagé leur enthousiasme et savoir-faire avec leurs petits camarades de classe.

● **FETE DE LA BREBIS** La Fête de la Brebis en octobre dernier a été un franc succès avec 120 repas servis, une centaine d'enfants en calèche, une loterie avec de super lots offerts, entre autres, par « Les Paniers d'Ici » de nombreux ateliers et jeux, le stand « d'Outil en Main » qui a capté la participation des enfants etc... Nous envisagerons avec vous de bénéficier de l'expérience acquise pour reconduire cet événement en cours d'année.



● **AUTRES ACTIVITES** sorties week-end en nature, « école de la forêt » ou toute autre proposition bienvenue de votre part sont à considérer.

● **SOUTIEN BENEVOLE** toutes nos activités font appel au bénévolat et à la solidarité. Tout se fait uniquement grâce à vous, que ce soit la préparation du potager ou la mise en place de la Fête de la Brebis. Vous êtes bienvenus et indispensables. Nous recrutons !!! Nos deux petites agnelles, Fleur et Célestine, sont devenues grandes et apprivoisées, elles sont présentes au jardin et attendent caresses et friandises (grains de maïs uniquement) de la part de vos enfants, et bientôt elles leur procureront chacune leur toison pour un atelier de laine et de feutre.

Pour la mise en place d'une rencontre, d'un premier partage et réflexion ensemble, merci de prendre contact avec
Jacques Martenot portable 06 48 33 36 96
ou courriel jardinscharvonnex@orange.fr



Temps de détente



Fierté ! ma première salade

DES NOUVELLES DE LA PAROISSE

La paroisse Saint-François de Sales, regroupe six églises ou communautés : Avierno, Charvonnex, Groisy, Les Ollières, Saint-Martin Bellevue et Thorens-Glières.

Depuis le 1^{er} septembre 2021, elle est placée sous la responsabilité du Père Johnson PANTHALANICKAL d'origine indienne. Il a succédé au Père Viju MATHEW. Il est entouré et aidé par des laïcs et bénévoles issus des six communautés. Pour le catéchisme des enfants, Patricia est salariée du diocèse et assure, l'accueil des parents. Aidés par des parents, elle assure l'accueil des enfants.

Des permanences sont assurées par des laïcs au bureau paroissial
22 Place de l'Eglise Thorens-Glières le mercredi de 9h30 à 11h30
et le samedi de 9h30 à 11h30 (téléphone : 04 50 22 71 83)

Courriel : st-francois-de-sales@diocese-annecy.fr
Site web: www.diocese-annecy.fr/st-francois-de-sales



Le Père Johnson, curé de la paroisse réside au Presbytère de St-Martin Bellevue (téléphone : .04 50 60 32 31)

VIE COMMUNALE

INFOS PRATIQUES

■ Le pôle Santé

INFIRMIERE D.E. : Véronique LE GLON - Tél. 06.37.09.30.58

MASSEUR KINESITHERAPEUTE D.E. : Agnès JARRY - Tél. 04.57.41.64.24

MAGNETISEUR : Serge LOSADA - Tél. 06.07.35.69.88

ORTHOPHONISTES : Marion LERAILLÉ - Tél. 07.83.86.32.04 et Sophie BOSSI - Tél. 07.67.39.67.21

ORTHOPTISTE D.E. : Béatrice BAUDIER - Tél. 09.81.12.00.74

OSTEOPATHES D.O. : Benoit CARBILLET et Claire CROCHET - Tél. 04.50.24.21.34

PEDICURES PODOLOGUES D.E. : Alice GURRET et Laurine DALVY - Tél. 04.50.24.04.14

PSYCHOLOGUE CLINICIENNE PSYCHOTHERAPEUTE : Aurore GUILLERMIN - Tél. 06.22.77.01.28

SOPHROLOGUE : Nathalie MAYOL - Tél. 06.87.52.60.31

Depuis le 19/10/2020 nous sommes heureux d'accueillir un médecin à Charvonnex !

Dans l'attente de son installation dans les locaux du pôle de santé, le cabinet est installé dans la cour de la mairie.

Dr MOY - Tél. 09.77.24.98.82

(Un second médecin est attendu en septembre)

HÉBERGEMENTS

■ ABRICORTI

Christian et Patricia METRAL

Informations et renseignements
sur www.clesvacances.com

Tél: 04 50 60 3073 et/ou 06 84 05 53 92



■ LA CABANE DES TITOUS

Alain et Marie-Odile BRECHET

Informations et renseignements
sur www.clesvacances.com



■ LES GÉRANIUMS

Denis et Suzanne DERONZIER

Informations et renseignements
sur www.gites-de-france-haute-savoie.com

Tél: 04 50 60 3073 et/ou 06 84 05 53 92



■ LE CHALET DE LÉCY

Armand CHANVILLARD

Informations et renseignements
sur www.clesvacances.com



MIEUX VIVRE ENSEMBLE

Déjections canines

Les chiens ont des besoins naturels et c'est à leur maître de veiller à ce que la chaussée, les trottoirs, les pelouses ou les espaces verts ne deviennent pas des toilettes publiques canines. Pour cela, il y a une seule solution, ramasser les déjections.

Ce n'est pas très compliqué, il suffit de prévoir gant, ou quelques mouchoirs en papier et un sachet.

Divagation des animaux

L'article L. 211-19-1 du code rural interdit de laisser divaguer les animaux domestiques et ceux d'élevage. L'expérience montre que la plupart des propriétaires d'animaux divagants n'ont pas conscience des dégâts occasionnés par ces derniers : dégâts dans les jardins privés, mésentente avec les autres animaux, poubelles renversées et abîmées, excréments sur la voie publique et les propriétés privées.

Les propriétaires n'en demeurent pas moins responsables, selon l'article 1385 du code civil. Leur responsabilité civile peut être mise en jeu à la suite d'accidents provoqués par leurs animaux.

Afin de conserver toute la quiétude dans notre commune, la municipalité appelle les propriétaires d'animaux à faire preuve de civisme, de respect envers les habitants et les invite à prendre toutes les mesures nécessaires pour empêcher leur animal d'errer.

Nuisances sonores et travaux extérieurs

Les travaux extérieurs, le bricolage, le jardinage (tondeuses à gazon, motoculteurs, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques liste non exhaustive) se multiplient et les risques de causer une gêne pour le voisinage également... aussi, nous vous rappelons les jours et horaires durant lesquels ces travaux peuvent être effectués (arrêté préfectoral n° 324DDASS/2007 du 26 juillet 2007).

- les jours ouvrés, de 8h à 20h,
- les samedis, de 9h à 12h et de 14h30 à 19h00,
- les dimanches et jours fériés, de 10h à 12h.

Les propriétaires et possesseurs d'animaux, en particulier de chiens, sont tenus de prendre toutes mesures propres à éviter une gêne pour le voisinage, y compris par l'usage de tout dispositif dissuadant les animaux de faire du bruit de manière répétée et intempestive.

Le brûlage des déchets ménagers (déchets verts, déchets de ménages...) est interdit par :

- l'article L541-2 du code de l'environnement
- l'article 84 du règlement sanitaire départemental.

Ils ne peuvent en aucun cas être brûlés mais doivent être apportés au fur et à mesure en déchetterie.



LES EQUIPEMENTS SPORTIFS

Avec la disparition de la communauté de communes du pays de Fillière, nous avons perdu la gestion par l'intercommunalité de la compétence sportive et culturelle. Actuellement un gros manque dans ces équipements se fait ressentir sur les communes : gymnase, tennis couverts, salle de spectacles autant de projets qui avaient été envisagés mais restent lettre morte. Une réflexion est engagée à l'initiative de la commune de Groisy pour recréer une structure supracommunale qui serait en charge de ces équipements, pourquoi faire simple... mais le fait est que le besoin est bien présent. Font partie de ce groupement les communes de Fillière, Groisy, Charvonnex, Villaz, Argonay et Villy le Peloux. De la même manière un manque en équipement nautique se ressent depuis de nombreuses années sur le bassin annecien. A l'initiative des communes de Poisy et Epagny Metz Tussy une réflexion est menée sur la faisabilité d'un tel projet au niveau des communes de Poisy, Epagny Metz Tussy, Fillière, Groisy, Charvonnex, Villaz, Naves, Argonay, Chavanod et les communes de la CCFU (Communauté de Communes Fier et Usses).

Il est ma foi bien regrettable que de telles compétences n'aient pas été négociées au moment de la création du projet Grand Annecy.

UN TITRE FRANÇAIS RECONNU EN EUROPE

- Un visuel modernisé reprenant des symboles de la République et le texte de la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen ;
- Un titre reprenant le drapeau français et la Marianne, ainsi que le drapeau européen, conformément au nouveau règlement en vigueur dans l'Union Européenne ;
- Un titre dont la puce permet un passage aux frontières facilité au sein de l'UE.



LA NOUVELLE CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ

Un titre innovant et sécurisé, pensé pour le quotidien des Français, qui facilite les voyages en Europe



Agence nationale des titres sécurisés

UN TITRE INNOVANT ET SÉCURISÉ POUR LUTTER CONTRE L'USURPATION D'IDENTITÉ

La France a entrepris une démarche de modernisation de la carte d'identité, dont l'actuel format datait de 1995. Cette volonté a rejoint l'application du règlement (UE) 2019/1157 du Parlement européen et du Conseil sur le renforcement de la sécurité des cartes d'identité délivrées aux citoyens de l'Union et des permis de séjour délivrés aux citoyens de l'Union Européenne et aux membres de leur famille exerçant leur droit à la libre circulation.

La nouvelle carte est ainsi plus sécurisée, plus pratique et innovante. Ce titre permet à son titulaire de justifier de son identité et sert de titre de voyage dans l'Union Européenne.

Enfin, cette nouvelle carte reprend des symboles de la République Française, tout en affirmant l'appartenance de la France à l'Union Européenne.

UN TITRE PLUS PRATIQUE, PENSÉ POUR LE QUOTIDIEN DES FRANÇAIS

La nouvelle carte nationale d'identité a été conçue pour répondre aux usages quotidiens des citoyens :

- Un nouveau format, plébiscité par les usagers ;
- Un titre robuste pour un usage sur 10 ans sans atteinte à la lisibilité du titre : polycarbonate, personnalisation laser ;
- La possibilité d'indiquer deux adresses au verso pour les enfants en résidence alternée chez leurs parents ;
- Un cachet électronique visible : un dispositif qui reprend les données du titre et les accompagne d'une signature électronique sécurisée. La lecture du CEV permettra de s'assurer rapidement de l'authenticité du document ;
- Un titre inclusif avec des éléments en relief pour les personnes malvoyantes, permettant une distinction entre deux cartes de même format.



La perte ou le vol de sa carte d'identité peut avoir des conséquences graves pour la vie quotidienne des citoyens et favoriser l'usurpation d'identité. Veuillez donc à votre carte d'identité. En cas de perte ou de vol, pensez à le déclarer rapidement auprès des autorités.

INNOVATIONS :

- Bords transparents sécurisés avec contrôle optique ;
- Dispositif holographique de nouvelle génération, changeant de couleur et protégeant la photographie du titulaire de la carte (DOVID) ;
- Une puce gravée.



DES SÉCURITÉS ÉPROUVÉES ET ROBUSTES :

- Puce hautement sécurisée qui contient les mentions apposées sur la carte ainsi que la photographie du titulaire et deux de ses empreintes digitales ;
- Image changeante (MNI Multiple Laser Image) : cette sécurité permet de vérifier que l'image du titulaire n'a pas été modifiée ;
- Fond sécurisé, comportant des symboles visibles à la loupe et se prolongeant dans le bord transparent, permettant de vérifier l'intégrité du titre.

Charvonnex

Un projet de potager biologique expliqué aux enfants et aux élus



Un groupe de voisins passionnés de nature et de jardinage propose un lieu pour faire découvrir aux enfants un jardin potager, route de la Culaz. Ce samedi 24 juillet, une matinée portes ouvertes était organisée avec des ateliers pour les bambins.

C'était aussi l'occasion pour les responsables de recevoir les élus et les personnes intéressées.

Un nouveau terrain recherché.

L'accès est libre à pied, à vélo, ou en voiture, situé à 800 m du centre village, et deux moutons indiquent l'emplacement de la parcelle. Ce collectif compte actuellement une quinzaine de familles et souhaite faire partager ce jardin local idéal. L'expérience des aînés est transmise aux enfants : ce sont eux qui sèment. Chaque enfant a sa petite parcelle de légumes, fruits ou fleurs. C'est l'immersion dans le monde du Vivant : observer les plantes et les insectes, semer au bon moment, prendre soin de ses récoltes, cueillir et savourer. L'émerveillement face à la magie de la Nature mais aussi des aléas et des contraintes de la météo !

Le collectif recherche un nouveau terrain sur la commune, pour partager plus d'expériences.

Par Michel SAHAROFF - 25 juil. 2021

Charvonnex | Carnet de deuil

Louis Touvier



Louis Touvier, professeur de lettres retraité, membre de l'académie Florimontane, membre de la société d'histoire du Pays de Fillière et chercheur passionné de la petite ou grande histoire, est décédé ce mercredi 20 octobre dans sa 91^e année. Il était en résidence, comme il aimait le dire à l'Ephad de Groisy depuis plusieurs mois.

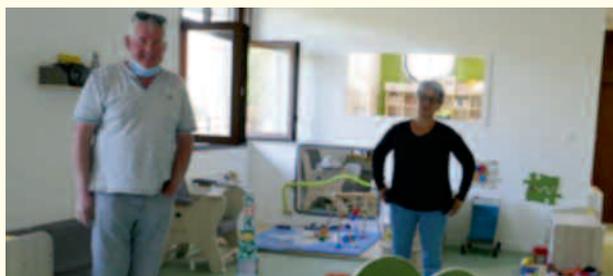
Toujours enthousiaste, il argumentait volontiers et de façon convaincante, tous les sujets historiques qui lui tenaient à cœur. Sans s'abandonner à une nostalgie sans borne, ni se cloîtrer dans un passé révolu. Louis Touvier s'intéressait à tout ce qui l'entourait et à tout ce qui se passait autour de lui.

Soucieux de donner la meilleure information possible aux auditeurs ou lecteurs, Louis Touvier réfléchissait en permanence aux articles qu'il souhaitait proposer au comité de rédaction des sociétés d'histoire ou de notre journal. Il avait d'ailleurs en cours, de nouvelles idées pour les prochains mois qu'il voulait nous soumettre... Il va nous manquer à plus d'un titre : sa fraîcheur d'esprit, sa façon personnelle d'appréhender le temps présent, sa bonne humeur, constituaient la preuve que la vie est une aventure extraordinaire pour peu qu'on s'y adonne avec passion.

Le Dauphiné Libéré - 21 octobre 2021

Charvonnex

Rentrée paisible à la microcrèche La Grande Ourse



La microcrèche de Charvonnex peut accueillir 10 à 12 enfants quotidiennement. Les locaux situés au premier étage de la salle communale Raymond-Chabard ont été entièrement refaits et adaptés aux mesures d'accueil de la petite enfance.

Fabienne Forestier, éducatrice jeunes enfants, dirige la microcrèche. Avec l'aide d'auxiliaires de puériculture et de salariés diplômés du CAP Accompagnant éducatif petite enfance, l'équipe est prête.

Gabin, Amélia, Diane, Elianah, Antoine, Hélène, Octave, Pio, Adèle et Naël profitent déjà de cette structure avec terrasse sécurisée et jeux.

L'association ACEPP 74 - 73 (Association collectif enfants parents professionnels) s'est donnée pour mission d'accompagner les enfants dans la bienveillance, le respect de ses rythmes et de ses besoins dans un esprit chaleureux et familial où la place des parents est reconnue, le tout dans un cadre de projets pédagogiques.

L'équipe municipale, qui a été très active sur cette réalisation, reste présente pour assurer les petits détails de finition et ce, pour le plus grand bonheur des enfants et des responsables.

Par Michel SAHAROFF - 03 sept. 2021

Charvonnex

La Fête de la brebis une première réussie



Quelques brebis de race savoyarde, beaucoup de grands jeux en bois de plein air, des ateliers pour enfants qui ont pu repartir avec quelques petits souvenirs, des artisans aux produits variés, des promenades en calèche, de quoi s'alimenter (local) et s'abreuver, du soleil, un violon qui vous accompagne et des gamins ravis.

Tous les ingrédients étaient réunis pour faire de cette première Fête de la brebis une réussite et conforter les organisateurs dans son concept.

L'association Les Jardins Partagés imaginée pendant le premier confinement pour créer du lien social en priorisant les enfants et leur famille, initiatrice du projet, avait bien choisi ses partenaires : Les Paniers d'Ici regroupement de 35 producteurs locaux qui veut valoriser l'environnement rural et la qualité de l'alimentation raisonnée ou bio ; et l'Outil en Main qui œuvre à la transmission des métiers manuels aux plus jeunes.

Un esprit de partage du sens de l'engagement, de l'effort et de la solidarité.

Une fête aux couleurs locales où l'échange intergénérationnel conjugué au plaisir des enfants étaient les seules prérogatives a donc pris son élan. On pense déjà à la prochaine édition qui ne devrait pas être plus ambitieuse afin de préserver cet esprit de partage du sens de l'engagement, de l'effort et de la solidarité.

Les organisateurs tiennent également à remercier la commune qui a offert son espace et son matériel et qui est bien décidée à soutenir l'évènement.

Par Jean-Luc FELGEIROLLE - 18 oct. 2021

Charvonnex | Le Bouchet-Mont-Charvin

Pauline et Cendrine en tête du Rallye Aïcha des Gazelles dans leur catégorie



Les Gazelles Aravissantes, Pauline Chappaz et Cendrine Azzopardi, sont premières de leur catégorie. Débuté le 17 septembre, ce raid hors-piste dans le désert marocain réservé aux femmes se termine ce samedi.

L'équipage n°223, les gazelles Aravissantes, Pauline Chappaz de Charvonnex et Cendrine Azzopardi du Bouchet-Mont-Charvin, pointent actuellement à la première place de sa catégorie (première participation) pour ce rallye dans le désert marocain. Elles sont actuellement 10e du classement général toutes catégories, devant des filles très expérimentées.

Le Rallye Aïcha des Gazelles du Maroc est le seul rallye-raid hors-piste 100 % féminin au monde. Unique en son genre, il rassemble chaque année des femmes de nationalités différentes dans le désert marocain et développe depuis 1990 une autre vision de la compétition automobile : pas de vitesse, pas de GPS, mais une navigation à l'ancienne, uniquement en hors-piste pour un retour aux sources de l'aventure.

Le départ a été donné de Nice le 17 septembre, puis embarquement pour le Maroc et son désert ce jusqu'au 2 octobre.

Des entraînements sur les pentes des Aravis

Le véhicule un Toyota HDJ 80, véritable vaisseau du désert, a été préparé spécialement avec des amis, notamment Fabien, et l'aide appréciée des sponsors locaux.

Les participantes que l'on appelle les Gazelles doivent rallier plusieurs balises en parcourant la plus courte distance possible. Depuis sa création, les bases du principe de l'écoconduite sont posées, notre équipage s'est entraîné durement dans les pentes des Aravis sur la navigation, les franchissements d'obstacles, le bivouac, la chaleur et la mécanique.

Sans autre sélection que leur détermination, les deux Gazelles vivent aux commandes de leur 4x4 une compétition unique où les valeurs de tolérance, de solidarité, de persévérance se partagent, où le respect du pays traversé est une priorité grâce aux actions de l'association du rallye, Cœur de Gazelles, en partenariat avec les populations locales et le gouvernement dans les domaines de la santé, l'enseignement et l'éducation.

Par Michel SAHAROFF - 30 sept. 2021

Haute-Savoie

Dans la tête d'un highliner avec Antoine Mesnage



Si vous cherchez Antoine Mesnage, il faudra soit lever les yeux pour dénicher des sangles suspendues autour de pics rocheux en Haute-Savoie, qu'il traverse avec sa bande de copains, soit se rendre sur la plage d'Albigny, où il installe régulièrement sa "slack" entre deux arbres. L'Annécien, qui cumule plus de 25 000 abonnés sur Instagram, raconte sa passion.

Suspendu sous un coucher de soleil doré au-dessus du lac d'Annecy. Une main accrochée à la sangle, l'autre à un bouquet de ballons colorés. Sous ses pieds, l'immensité du vide. Sur sa page Instagram, Antoine Mesnage, highliner, du nom de cette discipline qui consiste à installer une sangle plate et élastique en hauteur et à la parcourir tel un funambule, collectionne les clichés spectaculaires pour ses plus de 25 000 abonnés.

Il installe régulièrement, aux beaux jours, des lignes entre les sommets rocheux de la région d'Annecy ou de Chamonix, qu'il parcourt, toujours pieds nus, avec sa bande de copains. « La highline, c'est comme une métaphore de la vie. J'aime bien dire que ce n'est pas un sport d'équilibre, mais un sport où on gère nos déséquilibres, pour continuer à avancer. »

« Il m'est déjà arrivé de pleurer sur des lignes »

À chaque pas posé sur la sangle, qu'elle soit installée entre deux arbres de l'avenue d'Albigny ou à des dizaines de mètres de haut, il se concentre pour trouver une harmonie entre le physique et le mental. « Sur les grandes lignes, l'effort peut durer parfois une heure. C'est un mélange de concentration et de lâcher-prise. Il faut être détendu, car sinon, physiquement, tu te crispes et tu t'épuises beaucoup trop », détaille ce lui qui a commencé par la slack-line voilà plus de 10 ans.

Un équilibre qui rend certaines traversées particulièrement intenses. « Au moment où tu arrives, la pression descend, c'est une espèce de purgatoire de toutes les émotions que tu viens de ressentir, plus de tout ce que tu avais accumulé et qui en profite pour sortir. Il m'est déjà arrivé de pleurer sur des lignes. »

À partir du moment où je me lève, je n'ai plus le droit de craquer

Le highliner a même pratiqué le free solo, sans être accroché, à quelques reprises. Parmi ses exploits, la Ritson gap, une traversée de 15 mètres, installée à 30 mètres de haut, au sommet du Parmelan. C'est la première highline française à avoir été traversée, en août 2007. « Le but, c'est la maîtrise de soi. À partir du moment où je me lève, je n'ai plus le droit de craquer, d'avoir les jambes qui tremblent et ma tête qui se demande ce que je suis en train de faire. Ce travail mental, c'est la plus grosse chose que j'ai faite dans ma vie », raconte-t-il.

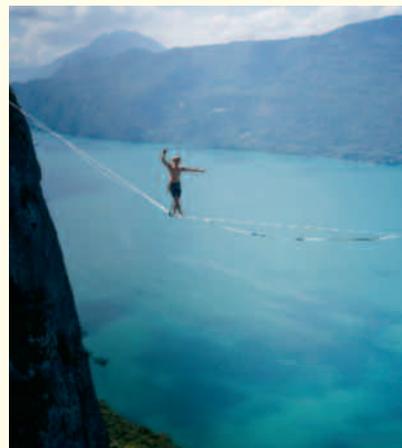


Si, à l'époque, cela lui paraît « très safe, et sain », aujourd'hui, le sportif avoue trouver cela « plus dangereux ». Il tient à le préciser : le free solo n'a rien à voir la slackline et la highline. « N'importe quelle personne qui veut s'initier à ces sports peut le faire sans prendre aucun risque, avec un encadrement et un équipement. »

Je recherche l'esthétisme, que la ligne ait un sens là où elle est posée

Dans sa pratique, Antoine Mesnage recherche désormais l'esthétisme, « que la ligne ait un sens là où elle est posée ». Il ouvre plusieurs lignes encore jamais installées, comme une au Taillefer, du côté du Duingt, et s'élance sur des lignes historiques, pas encore répétées. À l'aube de ses 27 ans, l'Annécien prévoit cet hiver des virées dans les Aravis avec sa bande d'amis. Il aimerait aussi partir cette année en Islande, si la pandémie le permet, pour ouvrir de nouvelles lignes et réaliser un film. Des nouveaux défis, après avoir réalisé l'un de ses rêves cet été : parcourir la ligne Grépon, en haut de l'aiguille éponyme, à Chamonix.

Par Suzie GEORGES - 30 janv. 2022 (extrait de l'article du Dauphiné Libéré)



CONSEIL COMMUNAUTAIRE

■ L'un des plus importants projets du Grand Annecy pour ce mandat est de prendre en main la problématique des mobilités sur le bassin annécien.

Un retard certain s'est accumulé au cours des deux dernières décennies en matière de projets et de réalisations d'infrastructures capables d'absorber l'intensification des flux circulatoires aux alentours de l'agglomération. Le développement d'un nouveau mode de transport en commun efficace et non polluant s'impose. L'efficacité ne peut se concrétiser que par l'adoption d'un choix de transport en site dédié, c'est à dire une voie réservée à ce type de transport. L'aspect non polluant peut se traiter grâce aux nouvelles technologies comme l'électricité ou l'hydrogène.

Deux types de projets ont été mis en avant : le bus à haut niveau de service (BHNS) et le tram.

Le 18 novembre le conseil de communauté du Grand Annecy devait se prononcer pour lancer des études sur plusieurs scénarios sur 5 axes structurants au cœur de l'agglo (soit tout BHNS soit tout tram, soit un mix des deux), étant entendu que la solution tram est beaucoup plus coûteuse.

D'une manière regrettable le vote qui se devait d'être technique s'est orienté d'une manière politique avec pour résultat le choix à une voix près d'un mix tram/BHNS onéreux. La suite des conséquences de cette voix manquante qui n'était autre que celle de la commune de Charvonnex vous est expliquée dans l'intervention que j'ai faite lors de l'assemblée du 17 janvier où la raison l'a emporté sur la politique puisque les résultats du vote ont été totalement différents.

■ Intervention de Jean-François - Assemblée du 17 janvier 2022

En tant que trouble-fête je tiens à m'exprimer sur mon absence lors de la séance du 18 11 2021 et les raisons qui m'ont poussé à déposer un recours gracieux, les raisons de mon vote aussi.

Le 18/11/2021 à 16h30 j'ai été appelé pour me rendre auprès d'une personne très proche, mourante à l'hôpital. J'ai aussitôt demandé à mon secrétariat de mairie de formuler un pouvoir au nom de Henry Chaumontet, de l'envoyer en mairie de Groisy ainsi qu'aux services administratifs du Grand Annecy, chose faite à 17 h.

Le lendemain matin en apprenant que mon pouvoir n'avait pas été pris en compte et ce principalement sur un sujet qui me tenait à cœur : le choix de transports en commun pour l'avenir de notre collectivité, j'ai questionné le cabinet d'avocat qui s'occupe des affaires de notre commune et sur ses conseils j'ai décidé de formuler un recours gracieux.

Deux raisons m'ont poussé à effectuer cette démarche :

- Le respect des règles démocratiques au sein de notre assemblée. Comme évoqué très souvent, il est primordial que l'avis de chaque collectivité aussi petite soit-elle (et d'autant plus lorsqu'elle ne s'exprime que par une seule voix) soit prise en compte.
- L'autre aspect tout aussi important, et pour lequel je tenais particulièrement à être présent ou représenté lors de ce conseil communautaire était le vote pour le choix du futur mode de transport en commun de notre agglo.

En matière de transport en commun il est grand temps que nous nous engagions à prendre des décisions efficaces pour l'avenir et le bien vivre au sein de notre collectivité, des décisions sages du point de vue technique aussi bien qu'économique, le juste dimensionnement de l'outil de travail.

Notre agglo est jeune, d'énormes projets sont à engager rapidement aussi bien en ce qui concerne les transports, les voiries, le climat, le tourisme, l'activité économique, et bien d'autres sujets sans oublier ce qui existe et qu'il faut conforter, améliorer, comme la santé, la gériatrie, ne serait-ce que l'entretien et la restructuration de nos espaces. Avec bien en tête que notre belle agglo s'étend d'Annecy à Evires, Cusy, La Chapelle Saint Maurice. Enfin chacun d'entre nous connaît la grandeur du territoire couvert et les besoins qui en découlent jusqu'au fin fond de nos campagnes.

- Des campagnes où l'on ne regarde pas toujours le Grand Annecy d'un œil rassuré, réforme des territoires oblige.
- Des campagnes où il faudra que l'on puisse expliquer aux administrés que selon le type de moyen de transport choisi ils verront le taux interco de leur taxe d'habitation tripler sans qu'ils ne voient améliorer leur desserte en transports en commun, des entreprises qui verront leur taxe transport sévèrement augmentée sans offre transport supplémentaire à destination de leurs salariés.
- Des communes ou chaque année nos budget sont examinés à la loupe ou nos dépenses de fonctionnement sont étudiées à l'euro près, de même que nos investissements.

IMPERATIVEMENT Nous nous devons d'être raisonnables dans nos engagements financiers. Les études sur lesquelles nous devons nous positionner reposent sur deux types de transports performants autant en qualité environnementale, écologique, qu'en rendement.

- L'un d'entre eux, le est moins onéreux. Il permet d'assumer largement la desserte des lignes les plus chargées de l'étoile centre Annecy à la périphérie, de plus il autorise le passage des services de secours.
- Le tram plus onéreux, permet d'absorber une fréquentation bien supérieure au BHNS mais dont notre agglo n'a pas besoin avant de nombreuses années ! Il est aussi un outil de prestige.

Il faut aller de l'avant, ne pas faire de ce sujet un sujet de politique politicienne. Choisissons par sagesse le moyen de transport performant le plus économique en investissement, amortissons-le, et d'ici quelques décennies il sera temps pour nos successeurs de transformer si nécessaire les lignes en site propre BHNS en lignes tram si ce moyen de transport est encore d'actualité.

A toute chose malheur est bon, l'annulation du vote du 18 novembre aura permis je l'espère d'approfondir la réflexion, entre-autre, grâce au travail fourni par le COPIL, travail qu'il faut saluer et dont il faut adopter les solutions proposées pour enfin avancer, et rassurer nos administrés aussi bien du point de vue technique que financier.

*BHNS : Bus à haut niveau de service



PROJET DE BUDGET 2022 DU GRAND ANNECY

● **403 millions d'euros** : c'est le montant total du budget 2022 du Grand Anancy, adopté le 16 décembre dernier en Conseil d'Agglomération.

Économie, enseignement supérieur, personnes âgées, déplacements, habitat, aménagement, agriculture, urbanisme, environnement : ce budget traduit la mise en œuvre des politiques publiques de l'Agglomération dans l'ensemble de son champ de compétences.

68 millions d'investissements sont ainsi prévus pour l'année à venir dans tous les domaines. Avec en fil conducteur la poursuite des objectifs du Plan Climat Air Énergie Territorial et l'apaisement du territoire, au cœur du Projet de mandat.

Ces investissements traduisent notamment les orientations fixées par le Plan Pluriannuel d'Investissement (PPI) 2021-2026, pour financer les grands projets de l'Agglo. Très ambitieux en matière de mobilité,

le PPI consacre ainsi sur 6 ans 300 millions d'euros au projet de Transport en commun en site propre intégral, et 100 millions d'euros aux autres lignes de bus, infrastructures routières et ferroviaires, ainsi qu'aux aménagements cyclables. Le PPI doit par ailleurs permettre de soutenir l'économie locale, d'agir pour le logement, l'aménagement urbain et l'environnement.

CONTACT

Direction des finances
46, Avenue des Îles
bp 90270
74007 ANNECY cedex
Tél. : +33 (0)4 50 63 48 48

LA VALORISATION DES DÉCHETS D'AUJOURD'HUI À DEMAIN

■ Il y a 10 déchetteries dans le Grand Anancy ; 30 000 tonnes de déchets annuels sont collectées avec une valorisation de la matière de 75 % du volume. Dans la déchetterie la plus fréquentée, on compte 800 passages par jour et 28 catégories de déchets.

La déchetterie de demain sera attractive, accueillante et pédagogique. Elle se tournera vers le réemploi avec recyclerie, ressourcerie, matériauthèque... Un projet de ce type est prévu à Epagny.

● Dans le cadre du Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET), pendant 6 mois de janvier à juin 2021, une centaine d'habitants du Grand Anancy organisés en 10 équipes, ont participé au Défi Energie dans le but de réduire les consommations d'énergie de leurs logements. Des challenges de 2 semaines avec des défis quotidiens à relever pour gagner des points sur des thèmes différents : eau, déchets, consommation numérique, mobilité, éco-gestes, alimentation.

Les 5 éco-gestes les plus réalisés au cours des challenges :

- Fermer les volets le soir
- Adapter la température en fonction de la présence
- Remplacer les ampoules traditionnelles par des LED
- Eteindre les lumières si absence dans la pièce
- Débrancher les prises le soir

Pour plus de renseignements :
valorisationdechets@grandannecy.fr



CONTACT

Direction de la valorisation des déchets
17, Rue de la Césière
74000 ANNECY
Tél. : +33 (0)4 50 33 02 12
decheterie@grandannecy.fr
8h-12h / 13h30-17h30

DÉCHÈTERIES

Les déchèteries

- Les déchèteries du Grand Annecy étant saturées, leur accès est **SECTORISÉ** pour en assurer le bon fonctionnement :
Si vous habitez Le Pays de Fillière : **ACCÈS AUTORISÉ** à la déchèterie des Ollières et à la plateforme de Villaz pour vos végétaux uniquement.

OLLIÈRES (LES) // Les changements d'horaires ont lieu lors du passage national aux heures d'été et d'hiver. Les nouveaux horaires ci-dessous entrent en vigueur le 2 janvier 2020.

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jéudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
Horaires d'été	13h30-18h30	9h-12h 13h30-18h30	9h-12h 13h30-18h30	9h-12h 13h30-18h30	9h-12h 13h30-18h30	9h-12h 13h30-18h30	
Horaires d'hiver	13h30-17h30	9h-12h 13h30-17h30	9h-12h 13h30-17h30	9h-12h 13h30-17h30	9h-12h 13h30-17h30	9h-12h 13h30-17h30	

VILLAZ (plateforme végétaux) // Les changements d'horaires ont lieu lors du passage national aux heures d'été et d'hiver. Les nouveaux horaires ci-dessous entrent en vigueur le 2 janvier 2020.

	Mercredi	Samedi
Horaires d'été	9h-12h 13h30-18h30	9h-12h 13h30-18h30
Horaires d'hiver		9h-12h 13h30-17h30

MÉMO DU TRI

Je dépose dans le CONTENEUR JAUNE



Les bouteilles et flacons en plastique. **UNIQUEMENT** Les emballages métalliques (canettes, boîtes de conserves, aérosols...)
Tous les papiers
Les briques alimentaires, les cartonnettes

Je dépose dans le CONTENEUR VERT



SANS bouchon, ni couvercle
SANS produit de calage (polystyrène)
Les bouteilles, les pots et bocaux en verre

Pour connaître les emplacements des conteneurs dans votre commune et pour plus de renseignements !
www.grandannecy.fr

Je dépose dans le CONTENEUR MARRON



Les cartons bruns pliés

Je dépose en sac dans le CONTENEUR DES DÉCHETS NON RECYCLABLES



Les films et sacs en plastique, les barquettes et les emballages en plastique ou polystyrène, les pots de crème, de yaourt et de fleurs, les mouchoirs en papier
Les ampoules à filament, la vaisselle cassée (assiettes, verres, tasses), les bouchons
Le polystyrène et les films plastiques

Changeons nos habitudes. Réduisons nos déchets.

Grand Annecy

Une 2^{ème} vie pour vos déchets

Recycleries et ateliers associatifs de réparation

- Bazar sans frontières
04 50 51 83 77
3, avenue des trois Fontaines-Seynod/Annecy
- Emmaüs
04 50 09 76 01
Z.I. des Iles-18, impasse Bols-Epagny-Metz-Tessy
- Route&Co
21, allée des Harmonies-Cran-Gevrier/Annecy
- Scout de Cluses
04 50 57 83 32
Z.I. 26, avenue du pont de Tasset-Meythet/Annecy
- Secours Populaire
04 50 57 97 47
7, rue Jules Barut-Annecy
- Repair café
06 74 40 36 66
3 samedis/mois/ Annecy-le-Vieux, Argonay et Cran-Gevrier
- Impact Environnement Social
06 35 94 26 08
Z.A. de la Verrerie/Alex

Comment produire moins de déchets ?

- Avant d'acheter, pensez à louer**
Lorsque vous avez besoin d'un objet (décolleuse, planche à tapisser, taille haies...) de nombreuses entreprises proposent des services de location
- Collez un autocollant «je prête à mes voisins»**
Appareil à raclette, tente, raquettes... Ces objets sont utiles, mais impossible de tout avoir chez soi. Alors pourquoi ne pas partager entre voisins ?
- Envie de vous divertir, pensez aux abonnements médiathèques, bibliothèques et salles de spectacle**
- Economisez l'énergie et jetez moins de déchets**
J'utilise des chargeurs, des piles et accumulateurs rechargeables plutôt que des piles traditionnelles
- Collez un autocollant «STOP PUB»**
= 35 kg de papier économisé par an
- Achetez en vrac**
Il existe de plus en plus de magasins qui proposent de nombreux produits au détail et en vrac.

Déchets de jardins et déchets alimentaires

Vous pouvez laisser vos tontes sur place (mulching) et utiliser les feuilles mortes pour protéger le pied des arbustes.

Le Grand Annecy met à votre disposition des composteurs individuels ou collectifs selon certaines modalités.

Plus d'infos : www.grandannecy.fr





Infos disponibles sur le site grandanancy.fr

EAU POTABLE

Bon à savoir

Les agents habilités à se présenter au domicile des abonnés sont toujours munis d'une carte professionnelle du Grand Anancy.

Vous pouvez demander à l'agent de vous la présenter. En cas de doute, appelez le Service de l'eau pour vérifier l'identité de l'agent.

En raison d'un grand nombre d'appels et d'une équipe restreinte actuellement, le service de l'eau est difficilement joignable par téléphone. Afin de réduire le temps d'attente, nous invitons donc nos abonnés à privilégier l'envoi de mails abonnement.eau@grandanancy.fr. Une réponse sera envoyée dans les meilleurs délais. Merci pour votre compréhension.

L'eau potable dans le Grand Anancy : Une gestion directe et un haut niveau de qualité.

Héritière de l'action de ses communes membres, le Grand Anancy perpétue le recours à la **gestion directe** pour assurer l'alimentation en eau de son territoire.

Haut niveau de qualité et conduite de l'action sous le contrôle direct des élus au profit exclusif des habitants tels sont et seront les déterminants et les caractéristiques de la politique menée pour l'eau potable.

LE SERVICE EN CHIFFRES

● 116 agents répartis en 4 services :

- **Service Distribution** : étude & travaux, branchement, pose des compteurs, entretien du réseau...
- **Service Administration** : accueil physique, accueil téléphonique, facturation, secrétariat technique...
- **Service Production** : usines, réservoirs, maintenance...

● **Service Surveillance** : contrôle de la qualité, analyse physico-chimiques...

- 17 800 000 m³ d'eau produits, traités et distribués auprès de 203 078 habitants
- 113 000 abonnés
- 230 000 factures par an
- 3 700 abonnés reçus en accueil physique par an
- 40 000 appels téléphoniques entrant traités par an

ACCUEIL - ABONNEMENT - FACTURATION

Direction de l'eau potable
46, Avenue des Îles
74000 ANNECY
Tél. : +33 (0)4 50 33 89 30
Fax : +33 (0)4 50 51 81 55
abonnement.eau@grandanancy.fr

DEVIS - TRAVAUX

Tél. : +33 (0)4 50 33 89 33

URGENCES 24H/24

Tél. : +33 (0)4 50 33 89 39

MÉDIATION DE L'EAU

BP 40463
75366 PARIS cedex 08
www.mediation-eau.fr



LE SAVIEZ-VOUS ?

- Chaque français consomme en moyenne entre **90 et 150 litres d'eau par jour**. Une famille de 4 personnes consomme en moyenne entre **120 et 150 m³ d'eau par an**.
- **Bain** : de 150 à 200 litres • **Douche** : de 60 à 80 litres • **Toilette au lavabo** : environ 5 litres • **Chasse d'eau** : de 6 à 12 litres suivant l'équipement
- **Vaisselle à la main** : de 10 à 12 litres
- **Lave-vaisselle** : de 25 à 50 litres selon le type d'équipement
- **Lave-linge** : de 70 à 120 litres selon le type d'équipement
- **Lavage d'une voiture** : environ 200 litres • **Arrosage du jardin** : de 15 à 20 litre par m².

ATTENTION AUX FUITES !

- La consommation d'une fuite domestique représente souvent plus qu'on ne l'imagine.
- Un goutte à goutte gaspille environ **4,1 litres d'eau par heure** et se traduit par une hausse de consommation de **35 m³ à l'année !**
- Un mince filet gaspille environ **16 litres d'eau par heure** et se traduit

par une hausse de consommation de **140 m³ à l'année !**

- Une chasse d'eau qui fuit représente une consommation d'environ **40 litres par heure, soit 350 m³ par an**.

ÉCONOMISER L'EAU

Outre les gestes citoyens que vous pouvez faire (ne pas laisser couler l'eau du robinet quand vous vous brossez les dents par exemple), **il existe aujourd'hui des équipements de la maison dits "hydro-économiques" qui permettent de ne pas gaspiller l'eau.**

La pression de l'eau est un facteur essentiel à considérer pour éviter des consommations inutiles.

En fonction des circonstances, l'emploi d'un réducteur de pression peut répondre simplement et efficacement au souhait des usagers de ne pas gaspiller l'eau.

Pour cela, il faut savoir que le niveau moyen de la pression de l'eau régnant dans le réseau public de distribution varie en fonction de la position d'une habitation donnée par rapport au réservoir qui l'alimente.

Le service de l'eau peut être consulté pour obtenir les informations utiles dans ce domaine (Tél. : +33 (0)4 50 33 89 30).

QUALITÉ DE L'AIR SUR LE GRAND ANNECY

La qualité de l'air dans l'agglomération annécienne, c'est l'affaire de tous !

- **Qui pollue ?** Tout le monde
- **Qui peut agir ?** Tout le monde en prenant moins la voiture, en utilisant les transports en commun, le covoiturage, la marche à pied ou le vélo, en modifiant son système de chauffage....

Depuis 2015, les intercommunalités ont la charge d'élaborer un Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET). La pollution de l'air a des impacts immédiats et à long terme sur la santé des gens et sur l'environnement.

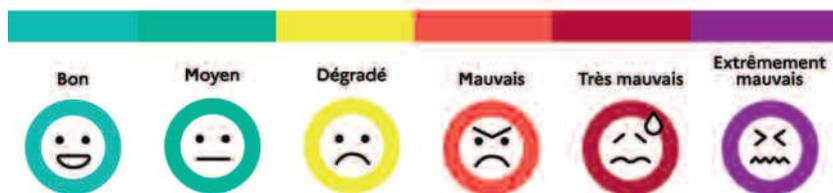
L'ATMO est une association agréée de surveillance et qualité de l'air.

L'indice ATMO sur la qualité de l'air est publié chaque jour. Il caractérise la qualité de l'air grâce à 6 couleurs du bleu ciel au pourpre, du bon à l'extrêmement mauvais.

Le nouvel indice appliqué depuis janvier 2021 est évalué sur 4030 communes représentatives.

Les polluants pris en compte :

POLLUANTS	ORIGINES	EFFETS SUR LA SANTÉ
Oxydes d'azote (NO, NO2)	Véhicules, installations de chauffage	Hyper réactivité bronchique chez les asthmatiques et accroissement de la sensibilité des bronches aux infections chez l'enfant
Particules en suspension (PM10) (PM2,5)	Véhicules diesels, incinérateurs, cimenteries et certaines industries	Altération de la fonction respiratoire, asthme, bronchites chroniques, cancers
Composés organiques	Transport routier, solvants, évaporation des stockages pétroliers et des réservoirs automobiles, et la combustion	Gêne olfactive, irritation voire diminution de la capacité respiratoire. Effets mutagènes et cancérigènes par le benzène
Ozone (O3)	Polluant secondaire produit de la réaction photochimique de certains polluants. Présent principalement en été, en périphérie des agglomérations.	Toux, altération pulmonaire et irritations oculaires





J'éco rénove *mon logement*



Vous voulez réduire
vos factures d'énergie ?
Améliorer votre confort ?

Le dispositif « J'éco rénove mon logement » est une véritable opportunité pour les propriétaires... et l'environnement !



Le principe

Accompagnement technique et financier des travaux d'amélioration énergétique des logements.



Pour qui ?

Toute copropriété ou propriétaire de logement situé dans l'une des 34 communes du Grand Anancy.

Quels travaux ?

Travaux d'isolation générant au moins 35% d'économie d'énergie.

Renseignez-vous !

Soliha - 70 avenue de France - 74000 Anancy

04 50 09 99 32

jecorenove@solihha.fr

Grand Anancy
AGGLOMÉRATION



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

haute savoie
le Département

